

# LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

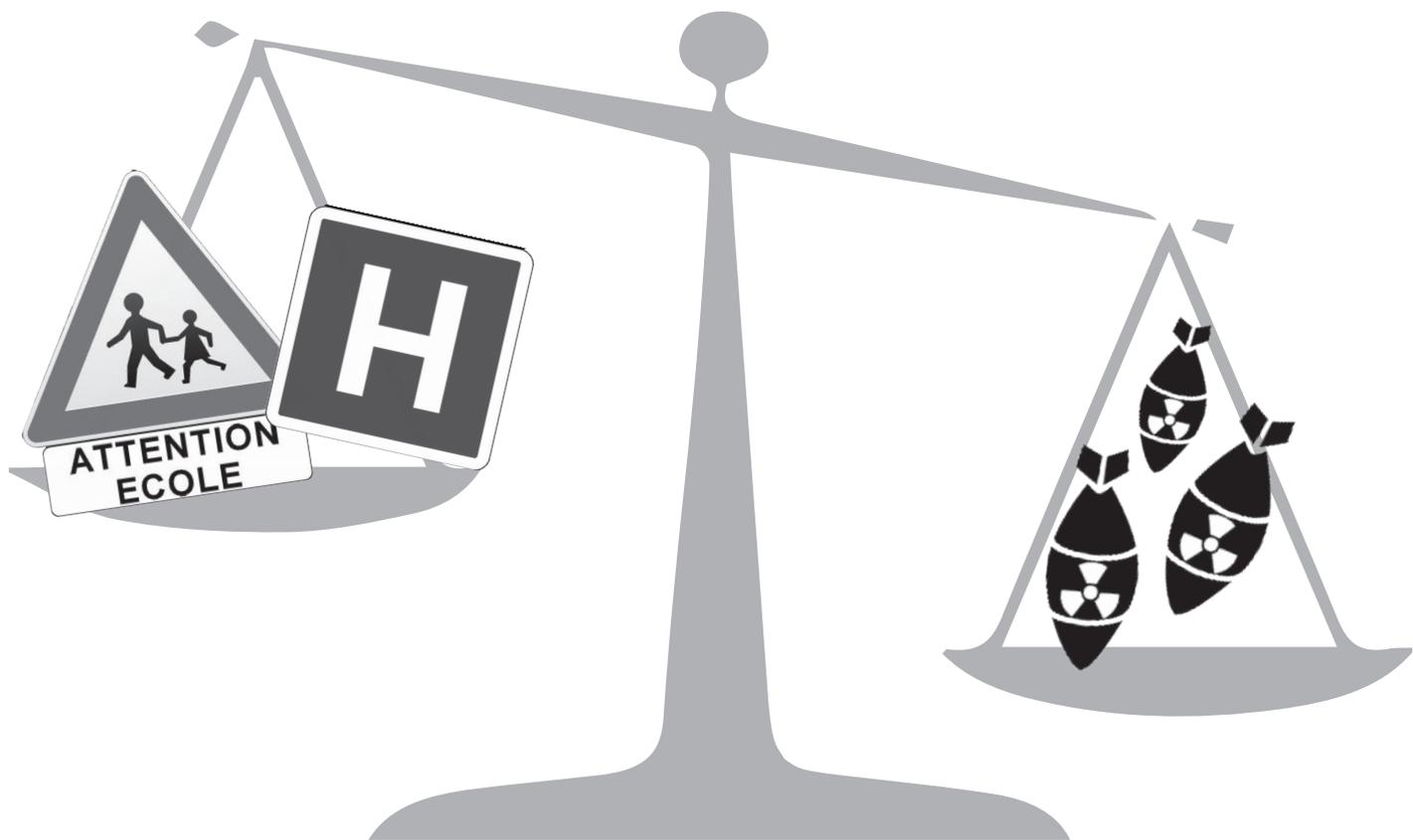
www.pcof.net

Mensuel n°599 - Octobre 2018

Prochaine parution : le 6 novembre 2018

2 €

**De l'argent pour la santé,  
le logement, les retraites...,  
pas pour les bombes,  
pas pour faire la guerre !**



*Référendum sur « l'avenir de la Nouvelle-Calédonie »*

**Réaffirmer le droit inaliénable  
du peuple kanak à l'indépendance !**

p. 4

*“Prolétaires de tous les pays unissez-vous !”*

# Macron est affaibli : tant mieux ! Imposons les exigences ouvrières et populaires

Les « plans » se succèdent — plan pauvreté, plan santé — et les annonces sur le budget 2019 ont pour point commun des baisses, des économies qui se traduisent en moins d'argent et moins de moyens pour la santé, l'école, le logement social, les chômeurs. Mais plus d'argent pour la guerre, les achats d'armes, pour la répression des manifestations, la chasse aux migrants.

Les ministres et les porteurs de la parole macronienne cherchent des « éléments de langage » pour essayer de gommer l'image de président des riches et des patrons qui lui colle à la peau. Lui-même essaie de se montrer plus « proche des gens », mais le naturel reprend vite le dessus : à une vieille dame qui se réclame de De Gaulle et qui lui dit que « ça ne va pas », il commence par faire la leçon sur tout ce qu'il a fait en faveur des retraités et finit par dire qu'il faut arrêter de se plaindre.

La démission de Collomb, son ministre de l'intérieur qui a beaucoup fait, très tôt, pour l'ascension de Macron jusqu'à son élection, est venue s'ajouter à l'affaire Benalla, à la démission fracassante de Hulot, aux états d'âme des députés LREM. Cette démission porte un coup à l'autorité même de Macron et au style de gouvernement qu'il a mis en place, que sa ministre du travail avait qualifié de « pro-business ». Dans ce type de gouvernement, qui ressemble à un conseil d'administration aux mains du « chef », ce qui compte, ce sont les résultats en fonction des objectifs fixés par lui. Alors, quand on n'est plus d'accord, ou qu'on ne fait plus l'affaire, on part !

À la veille du remaniement ministériel, on a vu à la fois se multiplier les appels à donner un tour plus « social » à la politique macronienne et à « dialoguer » davantage, notamment avec l'opposition parlementaire ; des appels à renforcer le caractère présidentiel du régime, ce qu'ambitionne la réforme des institutions que Macron prévoit de faire passer début 2019. Mais sans un accord avec le Sénat, dominé par la droite, il ne peut pas la faire passer.

Il n'y aura pas de changement de cap : le cap, c'est celui des intérêts de l'oligarchie, des monopoles, des grands actionnaires, qui veulent pouvoir tirer parti de toutes les contre-réformes déjà engagées (loi El Khomri, loi Travail, ordonnances Macron...) et aller encore plus loin, pour pouvoir « exploiter plus, pour gagner plus », pour s'enrichir des privatisations, pour réduire les moyens de lutte et de résistance des syndicats de lutte dans les entreprises. Le cap, c'est la réduction des budgets sociaux, c'est l'adaptation encore plus poussée de la formation professionnelle des jeunes des milieux populaires aux seuls intérêts des entreprises, « car on n'a pas besoin de jeunes qui pensent et décident, mais qui exécutent », c'est la pression renforcée sur les chômeurs pour les obliger d'accepter n'importe

quel « boulot », c'est la généralisation du travail de nuit, de week-end pour les travailleuses du commerce.

C'est toute cette réalité de l'exploitation capitaliste renforcée, de la précarité qui s'étend, de la situation des travailleuses et travailleurs pauvres dont le nombre ne cesse d'augmenter et des retraités qui n'y arrivent plus que balaie Macron en disant qu'il « sait que c'est dur, mais qu'il faut arrêter de se plaindre ». Mais c'est cette réalité qui alimente la colère et la mobilisation des retraités, qui ne se contentent pas de quelques miettes et qui continuent à exiger la baisse de la CSG, l'augmentation des pensions ; celles des travailleurs qui se battent pour des augmentations de salaires, celle des habitants des quartiers contre la fermeture d'un bahut, d'un bureau de poste, d'une gare... aux côtés des enseignants, des postiers, des cheminots. Celles des locataires des cités qui dénoncent et se mobilisent contre la dégradation des immeubles, la hausse des charges qui s'aggrave du fait de l'abandon d'une politique en faveur du logement social.

Celles de ceux qui travaillent dans des usines polluantes et des riverains qui sont exposés aux pollutions et qui, ensemble, exigent des mesures immédiates de protection, de suivi et des réparations. Le cas de l'intoxication de masse au chlordécone en Martinique et à la Guadeloupe, celui des ouvriers exposés à l'amiante – un des plus grands scandales sanitaires de ces trente dernières années pour faire reconnaître leurs droits, sont sur la table.

Celles des opposants aux grands projets routiers des Vinci et autres géants du BTP, des banques qui les financent qui bloquent les chantiers, comme en Alsace.

Celles et ceux qui sont solidaires des migrants, qui s'opposent à la politique de la matraque, de l'expulsion et qui exigent des actes concrets, comme celui de donner les moyens de sauver les femmes, hommes et enfants en Méditerranée.

Celles et ceux qui se battent contre le budget de guerre et la politique de guerre impérialiste et qui sont solidaires des peuples qui en sont victimes.

Ce journal se fait l'écho des mobilisations qui montent et s'enracinent. De nouvelles forces entrent dans la bataille, aux côtés de celles et ceux, syndicalistes, militants associatifs et militants politiques qui y sont souvent depuis longtemps. Il y a des rendez-vous qui permettent de se retrouver ensemble, sur des grandes questions communes, comme celui du 9 octobre. Et il y a tous ces fronts de luttes plus ciblées. Il est important de travailler à développer les deux, chacun à son rythme, dans l'unité pour arracher des exigences concrètes et en travaillant à la prise de conscience de la nécessité de développer la solidarité avec et entre ces combats. ★

## Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Adresse internet : .....

*La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.*

## Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) ..... 26 €  
Version électronique (pdf) ..... 26 €  
Pli fermé . . . . . 32 €  
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €  
Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*  
15 cité Popincourt - 75011 Paris

La Forge - Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

## Notre stand à la fête de l'Huma, un bon cru

Pour la 7<sup>e</sup> année consécutive, nous avons tenu un stand à la fête de l'Humanité.

Cette année, la fête a rassemblé une foule très importante, dont beaucoup de jeunes. Il faut dire que le plateau d'artistes était particulièrement fourni et qu'il y en avait pour tous les goûts.

Cette fête reste la plus grande fête populaire et aussi un rendez-vous politique, pour ceux et celles qui cherchent à discuter, à découvrir, à confronter des points de vue.

Nous avons pu le vérifier à notre stand qui n'a pas désempé tout au long de ces trois jours. Il y a eu plusieurs « moments forts » : l'intervention centrale de notre parti, le samedi après-midi, annoncée par flyer, le débat organisé par les jeunes de l'UJR sur la question du colonialisme, avec notamment la question de l'importance de soutenir la revendication à l'indépendance du peuple kanak. La rencontre avec des travailleurs ex-sans papiers, qui ont lutté, avec la CGT, pour obtenir leur régularisation.

Sans oublier les discussions aux tablées, avec des amis passés nous voir, avec de nombreux syndicalistes, des militants d'autres organisations politiques, avec les militantes de femmes Egalité, les militants et militantes de la campagne pour la libération des enfants palestiniens, emprisonnés par l'Etat israélien...

Nous avons également accueilli une délégation du PG, qui est venue nous saluer et plusieurs militants des organisations avec lesquelles nous travaillons, comme nos amis de République et Socialisme, des militants d'Ensemble et de très nombreux militants et responsables de sections du PCF.

Le mot d'ordre inscrit au frontispice de notre stand « **Cette société pour les riches, les patrons, les marchands de canons, on la combat. Pour une rupture révolutionnaire !** » a attiré l'attention de nombreuses personnes qui l'ont pris en photo, se sont arrêtées à la table de propagande, ont pris le flyer ou acheté *La Forge*.

Cela se mesure en termes de ventes des quatre documents spécialement mis en vente à cette occasion : celui sur Mai 68, sur la Kanaky et la réédition de *La Guerre civile en France de K. Marx* et de *l'Histoire du PC(b) de l'URSS*. Plusieurs abonnements à *La Forge* ont également été souscrits.

Les discussions à la table de vente ou dans notre stand ont tourné pour la plupart autour de la question de la rupture révolutionnaire, mais aussi sur l'histoire de notre parti, car la fête de l'Humanité est toujours une occasion pour des militants de nous découvrir.

Plusieurs jeunes sont venus discuter du marxisme-léninisme, visiblement à la recherche de critères, de références. Il est clair qu'il y a un très fort besoin de discuter, d'approfondir les questions sur le système capitaliste impérialiste et sur la nécessité de « rompre », de travailler à son renversement.

La campagne pour la libération des enfants palestiniens emprisonnés

s'est élargie lors de cette fête de l'Humanité (voir article). La « chenille » qui a circulé dans les allées de la fête, avec mégaphone, slogans et signatures de la pétition, ou les actions de propagande – et de signatures de pétitions – organisées par les jeunes de l'UJR, la tenue d'une table d'information et de signature de la pétition... ont permis d'en augmenter sensiblement le nombre.

Nos camarades et ami-e-s, très investi-e-s dans toutes les tâches, allant du chantier de montage du stand à sa décoration, à la restauration, bar, propagande... et de nos fidèles amis musiciens, ont contribué au succès de notre stand.

L'objectif que nous nous sommes fixé à travers la présentation et le contenu de notre stand : mettre en avant la nécessité d'une rupture révolutionnaire avec le système capitaliste impérialiste, a rencontré un écho important. Il faut continuer à l'alimenter et le transformer en renforcement de notre parti. C'est le bilan que nous tirons de ce bon « cru ». ★

## Un budget pour les entreprises et les marchands de canons

Le deuxième budget du quinquennat donne encore plus la priorité aux riches, aux monopoles et à leurs actionnaires, aux marchands de canons. Cela se traduit par des hausses pour certains ministères « gagnants » et par des coupes dans pratiquement tous les ministères en charge des questions sociales : éducation, logement, protection sociale, santé... Cette tendance était déjà à l'œuvre dans le précédent budget, marqué d'un côté par d'importants cadeaux fiscaux pour les riches et les entreprises et, de l'autre, par l'augmentation immédiate de la CSG, la baisse des APL, le gel du point d'indice des fonctionnaires, la suppression de milliers d'emplois aidés... Cela relativise les « hausses » annoncées dans ce projet de budget, à l'exception notable du budget des armées. Voici les exemples les plus significatifs de ce budget.

La droite reproche évidemment au gouvernement de ne pas aller assez loin dans la réduction du déficit budgétaire. Celui-ci se retranche derrière la conjoncture « moins favorable », l'intégration de la dette de la SNCF dans le budget et l'impact de la transformation du CICE en baisse des charges pérennes pour les entreprises. Il réitère sa volonté de baisser de 50 000 le nombre des fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat.

L'analyse des recettes et des mesures fiscales montre à qui profite ce budget. 23,8 milliards de baisses pour les entreprises (baisse de l'impôt sur les sociétés et transformation du CICE en baisse des charges).

Les recettes budgétées sont de 291,4 milliards, dont 70,5 d'impôts sur le revenu, 31,5 d'impôts sur les sociétés, 130,3 milliards de TVA, 17 milliards de taxes sur les carburants et 42 milliards « d'autres recettes », dans lesquelles entrent notamment les sommes récoltées à travers les privatisations (ventes d'une partie des actions détenues par l'Etat dans de grandes entreprises, telles que la Française des Jeux, Aéroport de Paris...). ★

Secteurs	Sommes en milliards	Commentaires
<b>Education nationale</b>	52,31 1 030 856 personnes	Premier budget de l'Etat, il se traduit par 2 600 suppressions dans le secondaire, 600 dans le privé et 400 postes administratifs. Le ministre met en avant les 1 800 postes créés dans le primaire, les primes pour les enseignants dans les zones prioritaires renforcées et les heures supplémentaires pour ceux du secondaire.
<b>Enseignement supérieur et recherche</b>	27,90	Si l'enveloppe prévue est en hausse de 2 %, le nombre de chercheurs restera le même. L'augmentation est en partie prévue pour financer Parcoursup, mais son montant est en deçà de la démographie étudiante, ce qui signifie que les besoins en profs, en locaux, en formation... ne seront pas couverts.
<b>Armées</b>	35,89	C'est un des grands « gagnants », avec une hausse de 1,7 milliard. 32 % du budget sont consacrés à l'achat d'armes et 12 % à la dissuasion nucléaire, en hausse de 400 millions. Les opérations extérieures sont évaluées à 1 milliard. L'objectif est d'arriver à 50 milliards en 2025.
<b>Solidarité et égalité des chances</b>	20,93	L'augmentation de ce budget correspond à l'augmentation de l'allocation « adulte handicapé » et de la prime d'activité pour les salariés à très faible revenu. Ce sont les « hauts faits » sociaux de Macron, sans cesse rappelés.
<b>Cohésion des territoires</b>	16,05	C'est ce budget qui est chargé de la politique en matière de logement. C'est une deuxième année de réduction des aides au logement qui représentent 82 % de ce budget. Ce sont les offices HLM qui vont être ponctionnés de 873 millions (après les 800 millions en 2018), à travers la baisse de l'APL. Le gouvernement veut économiser 900 millions supplémentaires à travers la réforme du calcul des aides au logement. Avec le prélèvement de l'impôt à la source, les CAF, qui versent ces aides, auront une connaissance instantanée des ressources des 6,5 millions d'allocataires de l'APL (*).
<b>Intérieur</b>	13,54	Un budget en augmentation, avec la création de 2 500 postes, notamment dans les services chargés de « l'asile, immigration, intégration ».
<b>Economie finances</b>	1,71	2 227 postes supprimés, au moment où sera mis en place le prélèvement à la source. C'est plus que dans l'éducation et dans le ministère de l'écologie qui perd 811 postes. Officiellement, c'est le développement de l'informatique qui justifie les suppressions de postes dans les services fiscaux. Même les services chargés de la consommation seront touchés par les réductions de postes, notamment ceux chargés de veiller au respect des normes sanitaires par les entreprises : contrôles qui avaient mis au jour l'affaire Lactalis.
<b>Travail, emploi</b>	12,23	En baisse de 19,8 %, du fait notamment de la baisse des emplois aidés. C'est la traduction de la politique pro-business qui réduit les sommes consacrées aux aides au prétexte que la politique suivie par le gouvernement favoriserait la création d'emplois. Pôle emploi et l'AFFA (formation des adultes) sont amputés de 1 385 postes !

(\*) Avec la réforme dite de « contemporanéité » des aides au logement, les droits ne seront plus revus une fois par an au 1er janvier sur la base des revenus déclarés pour l'année N-2, mais chaque trimestre sur la base des « 12 derniers mois glissants ».

Référendum du 4 novembre sur « l'avenir de la Nouvelle-Calédonie »

## Réaffirmer le droit inaliénable du peuple kanak à l'indépendance !

Le 4 novembre, une partie importante des habitants du Territoire de Nouvelle-Calédonie est appelée à répondre par oui ou par non à la question suivante : « **Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?** »

La droite traditionnelle et l'extrême droite militent évidemment activement pour que le non l'emporte. Le FLNKS et ses principales composantes, Union calédonienne (UC) et Parti de libération kanak (Palika) appellent à voter « oui ». Arguant du fait que « **le non a été programmé pour l'emporter** », deux organisations kanak, le Parti Travailleuse et l'Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités (USTKE) appellent à ne pas participer au vote. Cette position a été relayée en France par certaines organisations politiques et syndicales. Nous ne la partageons pas, pour différentes raisons qui tiennent aux enjeux de ce référendum et à son contexte.

### Le contexte

Ce référendum s'inscrit dans le processus politique ouvert par les accords de Matignon-Oudinot signés en 1988 entre l'État français, les anti-indépendantistes et les indépendantistes kanak, à l'issue d'une période insurrectionnelle marquée par trois éléments fondamentaux : une résistance et une mobilisation massives du peuple kanak ; une radicalisation de la droite et de l'extrême droite « caldoche » ; une répression violente de la part de l'État colonial, dont le point culminant a été le massacre de 19 Kanak dans la grotte d'Ouvéa, et une mise en accusation nationale et internationale de l'État

français. En 1998, les Accords de Nouméa ont repoussé de 20 ans l'organisation du référendum d'autodétermination prévu par les accords Matignon-Oudinot. De nombreuses compétences ont depuis été transférées de l'État central vers la collectivité territoriale de Nouvelle-Calédonie qui dispose d'une large autonomie. Le FLNKS est aujourd'hui à la tête des exécutifs dans 2 des 3 provinces (Nord et Iles Loyauté) ; ses dirigeants siègent au congrès territorial, participent à son bureau et au gouvernement de Nouvelle-Calédonie. Certains d'entre eux sont allés très loin dans la coopération avec la droite anti-indépendantiste, accréditant l'idée d'une « citoyenneté calédonienne » fondée sur des efforts communs pour développer le territoire. Le FLNKS n'a plus la même capacité de mobilisation des masses et nous ne sommes plus aujourd'hui dans un contexte d'insurrection populaire dans les tribus. Les questions sociales sont toujours aussi aiguës et les inégalités toujours aussi marquées entre « Nouméa la blanche » et les provinces à majorité kanak (1).

### Les enjeux du référendum pour le peuple kanak

La Nouvelle-Calédonie est toujours inscrite sur la liste des territoires à décoloniser, liste établie par l'ONU, et selon les normes du droit international, seul le peuple colonisé devrait dans ce cas être consulté ; mais la question du corps électoral n'a pas été réellement résolue dans ce sens. Dans ces conditions, la victoire du non est quasiment acquise d'avance, étant donné que le peuple

kanak (39 % de la population du Territoire) a été rendu minoritaire sur sa propre terre par une politique de peuplement intense, explicitement développée pour « **éviter la revendication nationaliste autochtone** » et préserver « **la présence française en Calédonie** » (circulaire Messmer de juillet 1972).

L'enjeu de ce référendum n'est donc ni la victoire du oui – quasi impossible – ni « **l'indépendance kanak et socialiste** » que le FLNKS porte dans son programme. Mais dès lors que la légitimité de la consultation électorale n'est pas contestée par une mobilisation populaire, comme ce fut le cas en 1984 et 1987, il nous semble juste que les forces indépendantistes ne laissent pas les anti-indépendantistes occuper le terrain. Une victoire massive du « non » les mettrait en effet en position de force pour revendiquer le maintien définitif de la Calédonie dans la France. Comme l'a souligné la DUS (Dynamik unitaire sud), travailler à la mobilisation des Kanak et de toutes les victimes du colonialisme en les appelant à « **s'unir et voter oui** » est important pour la suite du combat indépendantiste qui ne s'arrêtera pas avec ces élections (2).

### La position du PCOF

Contrairement à celui de 1988, qui avait été l'occasion de populariser à grande échelle la lutte et les revendications kanak, le scrutin du 4 novembre 2018 ne concerne pas les électeurs de métropole. Mais, comme en 1988, nous devons nous en saisir pour dénoncer le fait colonial et réaffirmer le droit inaliénable du peuple Kanak à l'indépendance. C'est

l'objet et le titre du document que nous avons publié à cette occasion. Il donne des éléments sur la colonisation de la Nouvelle-Calédonie, sur les politiques de peuplement qu'y a développées l'État français, sur les révoltes kanak et sur le mouvement indépendantiste. Il aide également à comprendre comment et pourquoi l'impérialisme français entend défendre coûte que coûte ce territoire qui figure parmi ses ultimes possessions coloniales. Nous vous invitons fortement à vous le procurer. ★



Brochure en vente au prix de 3 euros

(1) Le taux de chômage mesuré selon les critères du BIT était de 11,6 % en 2017 pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie. Il était de plus de 25 % chez les moins de 30 ans et de plus de 24 % dans les îles, toutes tranches d'âges confondues. Plus de 50 000 personnes (sur une population de 270 000 habitants) vivent en dessous du seuil de pauvreté, soit 17 % de la population totale, 35 % de la population de la Province Nord, 52 % de la population des Iles Loyauté.

(2) Le texte de l'accord de Nouméa prévoit la possibilité d'organiser deux autres consultations sur l'accès à la pleine souveraineté – en 2020 et 2022 – en cas de victoire du « non » au référendum de novembre 2018.

## Les critères marxistes-léninistes sur la question des colonies

Parmi les conditions d'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale figurait l'obligation pour les « **partis des pays dont la bourgeoisie possède des colonies ou opprime des nations** » de combattre leur propre impérialisme et de soutenir « **non en paroles mais en faits, tout mouvement d'émancipation dans les colonies** ». Nous y avons souscrit à la fondation de notre parti.

### Pourquoi ne subordonnons-nous pas ce soutien à l'existence ou non de forces communistes à la direction de ces mouvements ?

En 1988, lorsque tous les électeurs, y compris en France métropolitaine, avaient été appelés à « **approuver les dispositions statutaires préparatoires à l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie** », nous avons appelé à

voter « oui » à ce référendum, parce que c'était la position du FLNKS, direction que s'était donnée le peuple kanak et auquel il appartenait « **de décider lui-même, en fonction de la situation, des formes que va prendre sa lutte** ». Nous avons alors combattu la position de ceux qui refusèrent de faire campagne pour le « oui » au motif que les accords de Matignon allaient « **favoriser l'émergence d'une bourgeoisie kanak** ». La question nationale n'efface pas la question sociale, la lutte de classe et le combat pour la révolution socialiste, mais les marxistes-léninistes ne peuvent en faire un préalable au soutien à la revendication nationale kanak. En tant que force politique révolutionnaire dans un pays impérialiste, notre responsabilité, aujourd'hui comme hier, c'est de

réaffirmer le droit inaliénable du peuple kanak à l'indépendance, quel que soit le résultat du référendum du 4 novembre, et de continuer à dénoncer inlassablement la politique de l'impérialisme français dans cette zone convoitée du Pacifique.

### Pourquoi une restriction du corps électoral est-elle légitime dans un référendum d'autodétermination ?

Le fait colonial, c'est la dépossession du peuple kanak de ses terres, de ses langues, de sa culture. C'est l'histoire d'une répression féroce, des milliers de morts, celle du code de l'indigénat, d'une exploitation féroce dans les mines, et d'inégalités dans l'accès à la formation, au travail, au logement, qui se poursuivent encore aujourd'hui. Cela signifie qu'il a des droits

particuliers, à réparation, à restitution des terres, et qu'il est légitime, qu'en tant que peuple colonisé, il soit le seul à pouvoir se prononcer dans un référendum d'autodétermination. Cela ne signifie pas ni que nous nions la nécessité de prendre en compte les intérêts de toutes les victimes de cette histoire coloniale – en particulier les milliers de travailleurs immigrés recrutés pour travailler dans les exploitations agricoles et les mines – ni que nous pensions que le peuple kanak puisse s'émanciper seul sans le soutien d'une partie des non kanak. Certaines forces indépendantistes comptent d'ailleurs dans leurs rangs des militants non kanak et aucune d'entre elles n'envisage une indépendance construite sur des critères ethniques. ★

# Plan « Pauvreté »

C'est E. Macron en personne qui a présenté, jeudi 13 septembre, le « plan pauvreté » dont la présentation avait été repoussée à plusieurs reprises. Alors que cette annonce revenait à A. Buzin, ministre de la santé et des solidarités, le président de la république a tenu à se mettre en scène pour dévoiler ce qui est désigné comme « le volet social » de sa politique. Huit (8) milliards d'euros sur 4 ans, ça n'est pas rien, même si, sur ces 8 milliards, 4 correspondent à des redéploiements de moyens. Mais la nouveauté, selon ses propres mots, c'est un « changement radical d'approche », passer d'une « logique de prestation monétaire » au développement de « l'accompagnement social ». C'est dans la continuité de sa fameuse déclaration sur le

« pognon de dingue » qui serait consacré aux aides sociales. Macron veut « enrayer les inégalités de destin qui se perpétuent de génération en génération », pas seulement pour permettre de mieux vivre, mais pour « éradiquer la pauvreté ». Et pour ce faire, il a présenté 21 mesures, orientées selon trois axes : la petite enfance, l'accompagnement au retour à l'emploi, la simplification du système de protection sociale. Parmi ces mesures, on relèvera notamment l'aide à la garde d'enfants (crèches) pour les familles les plus précaires, des petits déjeuners à l'école en REP+, et des repas de cantine à 1 euro, une obligation de formation pour les jeunes jusqu'à 18 ans, un accompagnement renforcé des chômeurs de longue durée et un

meilleur accès aux soins pour les plus pauvres.

Nous ne pourrions qu'applaudir à ces mesures si elles ne venaient pas percuter toutes celles qui entrent en contradiction avec ces dernières et les annulent, ou du moins les réduisent à peu de choses. Tant mieux si certaines des familles les plus précaires peuvent en bénéficier, mais de là à éradiquer la pauvreté, on en est encore très loin !

Car Macron ne revient pas sur les suppressions de poste dans la fonction publique, et notamment dans l'éducation, la santé, sur les fermetures de bureaux de poste, de gares, de guichets, qui éloignent et rendent toujours plus compliqué le quotidien des plus modestes ; il ne revient pas sur la suppression des emplois aidés, les baisses de dotations

aux collectivités locales, sur les coupes sombres dans les budgets du sport, de la culture... Sa loi Elan, non seulement ne contribue pas à résoudre le problème du logement social mais elle l'aggrave... Sans parler de la loi travail qui, en démantelant le code du travail, facilite les licenciements et développe la précarité.

## La pauvreté en quelques chiffres

En 2016, 14 % de la population est considérée comme pauvre. Cela se traduit par près de 9 millions de pauvres, dont 3 millions d'enfants. La pauvreté touche 19,8 % des moins de 18 ans, 38,3 % des chômeurs, et 34,8 % des familles monoparentales. Sont considérés comme pauvres ceux qui perçoivent moins de 1 026 euros par mois. ★

# Un plan Santé libéral

Entre les attentes interminables aux urgences avec des patients qui meurent avant d'avoir été vus, le malaise de soignants allant jusqu'au suicide, la colère des personnels de psychiatrie qui n'en peuvent plus de voir les malades dans la promiscuité sur des matelas au sol, celle des personnels de santé qui refusent de travailler au rendement, les malades sur leur chariot dans les couloirs des hôpitaux, le désarroi des patients qui, dans certains territoires, ne trouvent pas de médecin pour se faire soigner tout en voyant les hôpitaux de proximité fermer... Il était devenu impossible au gouvernement de ne pas montrer qu'il se préoccupait de la situation et tenter d'enrayer la contestation sociale généralisée qui gagne, mois après mois, l'ensemble de ce secteur essentiel de la société.

Un plan était annoncé depuis des mois par la ministre Agnès Buzyn, qui devait permettre d'avancer dans la résolution de tous les problèmes. C'est E. Macron lui-même qui l'a présenté en septembre.

C'est une réorganisation d'importance du système de santé dans un sens toujours plus libéral qui est en fait programmée. Les hôpitaux de

proximité vont-ils rouvrir ? « *Chaque hôpital devra se concentrer sur les soins sur lesquels il est le plus pertinent* » et « *certaines activités devront fermer à certains endroits quand certains plateaux techniques, sous-utilisés, deviennent dangereux (sic)* » a souligné E. Macron. Il ne faut donc pas rêver de voir les hôpitaux de proximité dotés de service de médecine chirurgie obstétrique, par exemple. Non, ce sont les professionnels libéraux qui sont incités à se regrouper et à s'organiser au sein des Communautés Professionnelles de Territoire (CPTS). Et toutes les facilités leur seront données pour ce faire.

Pour libérer du « temps de soins » pour les médecins, il est prévu de financer 4 000 créations de postes d'assistants médicaux d'ici 2019, notamment en zone sous-dense, pour soutenir les médecins dans les tâches administratives notamment. En échange, ils devront exercer de manière regroupée et s'engageront sur des objectifs et des résultats, notamment pour l'organisation de consultations sans rendez-vous jusqu'à 20 h en semaine et 12 h le samedi. Mais en dehors de ces plages horaires, si les urgences sont fermées

ou saturées ? Le financement de 400 postes de médecins hospitaliers et salariés des hôpitaux envoyés (avec quelles modalités ?) dans les déserts médicaux dès 2019 ne suffiront certainement pas à remplacer les services d'urgences fermés.

Une autre mesure phare est la suppression du « numerus clausus », chiffre institué dans les années 70, au début de la crise, pour juguler les dépenses médicales en limitant le nombre d'étudiants en médecine en fin de première année. Limitant la concurrence, il garantissait également un certain niveau de revenu aux médecins libéraux. La réduction du chiffre du « numerus clausus » dans les années 80, puis en 95 avec le plan Juppé, associée à la liberté d'installation a eu les effets que l'on constate aujourd'hui en termes de pénurie de médecins. Certaines régions sont mieux dotées que d'autres. Une fois la pénurie installée, il a été fait appel aux médecins étrangers pour combler les manques, en particulier dans les hôpitaux, médecins payés 30 % moins cher et dont la France n'a pas eu à assurer les coûts de formation. Pour obtenir une paye plus convenable, ils effectuent

souvent plus de gardes que leurs collègues français.

La suppression du « numerus clausus », si on ne peut qu'y souscrire, ne comblera pas d'elle-même les déserts médicaux (l'exercice de la médecine libérale va de pair avec une clientèle) et ne supprimera pas la sélection sous d'autres formes. Dans la refonte des études de médecine, il est prévu des passerelles entre les diverses universités mais en même temps une réforme du 2<sup>e</sup> cycle avec la suppression des épreuves de sélections à caractère national. Ceci allant dans le sens de l'autonomie et de la mise en concurrence des facultés. Il est prévu aussi de créer un statut unique de praticien hospitalier pour faciliter l'exercice mixte (c'est-à-dire permettant de travailler à la fois dans le public et le privé).

Ce plan ne garantit pas l'accès aux soins à tous dans le cadre du service public de santé. **Ça n'a d'ailleurs jamais été son objectif annoncé. Par contre**, c'est une nouvelle grande réforme de type libéral qui va être engagée dans un secteur vital de la société. Elle ne peut qu'aggraver les inégalités en cours face aux soins et rendre la tâche des personnels soignants encore plus difficile. ★

# Montreuil (93) : Réquisition d'un immeuble inoccupé

Mardi 26 septembre au petit matin, le maire de Montreuil, P. Bessac (PCF), après avoir pris un arrêté de réquisition, installait 150 travailleurs immigrés dans les locaux vides depuis 2015 de l'AFPA, propriété de l'Etat. Il y a fait installer sanitaires et cuisine. Cette décision vient après des mois de négociations infructueuses avec l'Etat sur la nécessité et l'urgence de reloger provisoirement, pendant sa

reconstruction, les occupants du foyer Bara devenu insalubre.

Si cet acte a reçu le soutien des élus municipaux, du député FI et du président PS du conseil départemental, l'Etat, représenté par le préfet du 93, a envoyé les CRS pour encercler le bâtiment et le parquet de Bobigny a ouvert une enquête pour « violence, et dégradation en réunion » (sic !).

Alors que le foyer Bara, prévu pour

150 travailleurs, n'en comptait pas loin de 400 et que son état de délabrement et d'insalubrité n'est plus à démontrer, cet acte posé par le maire de Montreuil – et quelles que soient par ailleurs les critiques que l'on peut faire sur sa politique municipale –, est juste et mérite d'être soutenu.

L'Etat, par la fin de non-recevoir qu'il a apportée aux demandes réitérées de la municipalité de prendre sa part

au relogement des travailleurs, et par les attaques en réponse à cette réquisition, montre son vrai visage. On présente des plans pauvreté, mais il n'est pas question d'imposer quoi que ce soit à l'Etat, et notamment des réquisitions d'immeubles ; cela pourrait donner des idées à d'autres... et dans le domaine du relogement, il y aurait en effet beaucoup d'autres réquisitions à prévoir ! ★

# Réforme « voie pro » : la colère monte !

Dans un article du journal *Les échos* du mardi 25 septembre, il était évoqué la « rupture du contrat social » en ce qui concerne la promesse d'il y a vingt ans d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau Bac, en expliquant que les emplois créés de demain seront majoritairement des emplois à faible qualification (ou tout au moins à qualifications non reconnues en ce qui concerne notamment tous les emplois du « care » - aide à domicile, assistante maternelle...).

La réforme de l'enseignement professionnel conçue par J.-M. Blanquer répond en fait à cet objectif. Il s'agit de revenir sur la volonté d'élévation du niveau de formation et d'éducation, et surtout sur la possibilité d'accès à l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels. On a vu, à travers « Parcoursup » que cet objectif était déjà en grande partie atteint. La réforme « voie pro » parachève cet objectif.

Très concrètement, cette réforme prévoit de réduire les filières à 15 (au lieu de 80 actuellement) en regroupant les sections en « familles de métiers », lors de la classe de seconde de détermination. Outre que cela permettra bien sûr des économies d'échelle, cette seconde va « déprofessionnaliser » la formation. Ainsi, une formation qui durait 4 ans il y a dix ans se réduirait à un peu plus de 2 ans. En plus, le « choix » de l'élève

sera contraint, suivant les moyens des établissements. Les établissements, et notamment ceux en zone rurale, pourront-ils offrir l'éventail des formations prévues dans les différentes familles ? Cette réduction de la formation aboutira à dégrader le niveau de qualification, et dévaluera un peu plus le diplôme.

Deuxième mesure : le « choix » à l'issue de la seconde ou de la première entre une formation en apprentissage ou une formation sous statut scolaire. Là aussi, ce choix n'est qu'un leurre, et il est fort probable que resteront dans la voie scolaire ceux dont on n'aura pas voulu en entreprise... Quant aux classes mixées (élèves et apprentis), outre les difficultés de cohabitation, elles sont source de problèmes organisationnels insolubles au niveau pédagogique.

Mais ce qui alerte le plus fortement les enseignants et les met en colère, c'est la diminution drastique des heures de cours et l'abandon de toute volonté d'émancipation et d'ouverture culturelle. Non seulement le nombre global d'heures de cours est en diminution, mais une partie de celles qui demeurent sont employées à de la co-intervention, à la réalisation d'un « chef d'œuvre », et à l'accompagnement personnalisé. Exemple, les heures d'arts appliqués sont diminuées par 2, celles de LV2 de -40 %. Clairement, l'enseignement

général n'a plus qu'une vision utilitariste : « L'objectif est de donner plus de sens aux enseignements généraux en les rendant concrets pour les élèves dans une perspective professionnelle ». Or, si on pouvait regretter que dans le bac pro tel qu'il existait, il n'y ait pas de philosophie, les programmes du LP, notamment en français, étaient conçus dans une perspective d'ouverture culturelle et de formation de la personne et du citoyen. Un programme auquel adhéraient les élèves, au départ parfois réticents, mais en très grande majorité séduits par la démarche de questionnement et de réflexion en appui sur la littérature et l'art. Ils avaient l'impression d'être respectés. La vision Blanquer, c'est un complet retour en arrière de ce point de vue !

Et quelle poursuite d'étude possible avec une formation générale appauvrie ? Il est évident aussi que la diminution des heures de cours va permettre des suppressions massives de postes. C'est d'ailleurs l'un des objectifs principaux de la réforme. Et les 2 600 postes supprimés à la rentrée 2019



Manifestation des enseignants des lycées professionnels, le 17 septembre.

dans le secondaire seront pour une bonne part dans la voie pro, et cela s'amplifiera avec la mise en place progressive de la réforme. Sans compter le plan social dans la filière Gestion Administration (secrétariat-comptabilité) dont il a été décidé brutalement qu'elle était non inséparable, et donc à supprimer, avec des fermetures massives de classes, 1 000 départs à la retraite non remplacés et 1 500 collègues en reconversion forcée.

Le 27 septembre, une première grève a eu lieu dans les LP. Ce fut un premier succès, avec des rassemblements fournis et dynamiques un peu partout. La colère monte. Colère contre le sabrage de la voie professionnelle, et colère devant un tel mépris pour une jeunesse avant tout considérée comme une main-d'œuvre employable et corvéable ! ★

## Education : budget 2019

# 1 800 postes supprimés dans l'éducation nationale

Le couperet vient de tomber. Après avoir réduit drastiquement les droits des travailleurs, voilà que le gouvernement entend faire des coupes sombres dans les services publics en supprimant notamment près de 4 500 postes de fonctionnaires dans le budget 2019. Parmi ces postes supprimés, l'Éducation nationale paye le plus lourd tribut : 1 800 postes, alors qu'elle est présentée comme « une priorité nationale ».

Encore que ces chiffres sont trompeurs et cachent la réalité du désastre qui s'annonce, le gouvernement mettant en avant en même temps les créations de postes dans le 1<sup>er</sup> degré, en raison de la mise en place des CP et CE2 à 12, créations de toute façon insuffisantes. En effet, le second degré (collèges et lycées) va perdre 2 600 postes alors que, dans les années à venir, les effectifs scolaires vont augmenter (il y aura 110 000 élèves de plus dans les collèges en 2021 par rapport à 2017). Alors que le chiffre de 30 élèves en classe de 3<sup>e</sup>

et 35 (voire 36 et 37 dans certains établissements) en lycée est déjà la norme, on se demande où on va mettre ces élèves supplémentaires. Comment, dans ces conditions, garantir un enseignement de qualité pour ces jeunes ? Comble de l'indécence, le gouvernement entend compenser la pénurie d'enseignants (qu'il a lui-même participé à créer) en imposant à chaque professeur l'obligation de faire 2 heures supplémentaires en plus de leur service. C'est le retour du « travailler plus pour gagner plus » qui avait été prôné par Sarkozy durant son mandat en direction des salariés. Cela ne répond en aucune manière à l'exigence d'augmentation du point d'indice que réclament les enseignants, c'est-à-dire l'augmentation de leur salaire de base.

Pour éviter de parler de la question des moyens, le gouvernement fait diversion en pointant du doigt la responsabilité des enseignants dans l'échec scolaire. Ainsi, Benjamin Grivaux, porte-parole du gouvernement, a osé dire que « A force de ne

pas les juger (les profs) ça fait 15 ans qu'on flingue 20 % d'une génération. C'est criminel ! » (1). Et l'offensive se poursuit par l'entremise du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, qui avance l'idée d'une évaluation des établissements et d'une rémunération au mérite des enseignants ! En s'attaquant par petits morceaux à différents aspects attachés au statut des enseignants, c'est celui-ci qui est dans le viseur de ce gouvernement.

Ces mesures de restriction de postes sont à mettre en parallèle avec les réformes en cours :

- celle du lycée qui se traduit par une réduction des offres d'enseignement pour les élèves et par des suppressions de postes dans certaines matières ;
  - celle du lycée professionnel qui va entraîner des milliers de suppressions de poste (voir article).
- Ces réformes sont des moyens structurels pour diminuer les postes :
- celles de Parcoursup et de l'ensei-

gnement supérieur qui ont pour but de sélectionner toujours plus les étudiants, d'accroître la concurrence, de réduire le nombre de places à l'université dans certaines filières ;

- le gel du point d'indice des fonctionnaires ;

- le recours massif à des contractuels dans l'enseignement (plus de 30 % en 2 ans dans certaines académies).

Pas étonnant que les concours de la fonction publique, et notamment ceux de l'enseignement, attirent de moins en moins de monde : des conditions d'enseignement de plus en plus dégradées pour un salaire très peu attractif ne sont pas de nature à attirer les candidats.

Les multiples réformes menées dans l'Éducation nationale, dont l'objectif non dissimulé est de réduire les coûts, mettent à mal le système d'éducation. La mobilisation conjointe des enseignants, des élèves et de leurs parents, est nécessaire pour y faire barrage. ★

(1) Le 2 septembre sur *Europe 1*.

# Le gouvernement veut réécrire les règles de l'indemnisation des chômeurs

Après la loi Avenir Professionnel de cet été, le gouvernement s'attaque plus précisément au volet de l'indemnisation des chômeurs. Comme sur les autres sujets de réforme, le gouvernement impose une lettre de cadrage avec des objectifs chiffrés à tenir. Il intime aux partenaires sociaux de revoir les règles et de corriger les situations. Le gouvernement veut rentrer en force dans la négociation patronat/syndicats sur l'assurance chômage pour imposer ses objectifs. Pour cela, il a entrepris de saper le système de financement de la protection sociale, en supprimant une partie des cotisations sociales, celles des salariés, ce qui est présenté frauduleusement comme un « gain de pouvoir d'achat ». Et pour autant, la participation des employeurs ne va pas augmenter. C'est donc l'impôt, la CSG, qui frappe particulièrement les retraités, qui va compenser le manque. Et c'est ce qui, aux yeux du gouvernement, justifie ses exigences. D'abord, il fixe le cadre financier : 1 à 1,3 milliard d'économies par an (4

milliards sur 3 ans) doivent être faites sur l'assurance chômage. Les chiffres du chômage ne sont ni contestés, ni commentés, et le reflux ne se fait absolument pas sentir, mais Mme Pénicaud pose comme principe qu'il n'y aura plus que 7 millions de chômeurs à la fin du quinquennat. Comment réaliser des économies aussi importantes ? La convention actuelle, de 2017, pourtant moins favorable que la précédente, est déjà remise en question. Le gouvernement va attaquer sur plusieurs fronts. Le premier, c'est le traitement de la précarité. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Vis-à-vis des employeurs, il s'agit tout au plus de les « responsabiliser » sans aucune incitation ou contrainte. Ce sont les chômeurs eux-mêmes qui vont être incités au retour plus rapide par la baisse des allocations : le cumul des allocations chômage en cas d'activité réduite est ciblé comme un « frein » au retour à l'emploi. Ce qui permettait de garder un petit pouvoir d'achat en cas de travail éclaté, intérim, CDD court... va disparaître.

D'autre part, le salaire journalier de référence est également visé : le gouvernement préconise le remplacement des contrats courts à temps plein alternés (indemnisés sur le temps plein) par les cdi à temps partiel... Il envisage également de s'en prendre aux mieux indemnisés, notamment les cadres. Les règles d'indemnisation seraient différentes suivant le niveau d'indemnisation, avec la possibilité d'un retour à la dégressivité. Les allocations chômage sont pourtant proportionnelles aux cotisations, et déjà plafonnées pour les salaires les plus élevés. Mais c'est encore « trop » : on va attaquer l'indemnisation des cadres sans améliorer en rien le fonctionnement global du système, plombé par la chute des ressources et la diminution du nombre de cotisants dues à un chômage élevé. Pour faire fonctionner cette réforme, le gouvernement renforcera le contrôle des chômeurs. Alors que Pôle Emploi va perdre 800 postes en 2019, le service contrôle voit ses

effectifs démultipliés pour aller jusqu'à 1 000 postes. A l'instar des pays anglo-saxons, le chômage ne sera plus toléré, quitte à devoir changer de région, de métier, se déqualifier ou diminuer drastiquement son salaire. Ce sera l'emploi à n'importe quelle condition, message que fait passer le président de façon récurrente, que ce soit pour les salariés de GM & S ou le jeune horticulteur qui doit « traverser la rue » pour trouver du travail ! S'il y a eu une violente émotion autour de ces déclarations provocatrices, c'est que le monde du travail connaît bien la réalité d'un chômage et d'une précarité grandissants, dopés par les lois Travail et autres ordonnances Macron. La contrainte par le contrôle tatillon n'a pour seul objectif que de faire baisser les chiffres officiels du chômage. Gageons que nous serons nombreux dans la rue, le 9 octobre et après, à manifester notre opposition à cette politique de destruction de la protection sociale et des droits des travailleurs ! ★

## Suppressions de cotisations, « désocialisation » des heures sup

# Elles démolissent la Sécu !

Les cotisations sociales recouvrées par les URSSASF sont la source de financement de la Sécurité sociale (assurance maladie, invalidité et accidents du travail, retraites, allocations familiales). Depuis 1945, elles sont obligatoires et constituent un salaire indirect « socialisé », partie intégrante de la rémunération de la force de travail. Dès 1977, sous Giscard, le levier de l'exonération de cotisations est actionné dans le cadre du Plan Barre et de son « pacte pour l'emploi des jeunes ». Cette politique de « traitement social du chômage », en réponse à la crise des années 70, n'aura naturellement que très peu d'effets sur l'emploi, pas plus que les 30 milliards d'euros de « baisse de charges » offerts par Hollande au

Medef en 2013 contre la promesse de « 1 million d'emplois ». Les dispositifs d'allègements de cotisations patronales sont relancés à partir de 1989 avec le gouvernement Mitterrand-Rocard qui, parallèlement, ouvre la voie à la fiscalisation du financement de la Sécurité sociale. Avec la CSG (instaurée en 1991), les assurances sociales, qui contribuent à la reproduction et à la réparation de la force de travail, sortent en partie du champ du salaire et basculent dans celui de la « solidarité nationale », financée par l'impôt. Cette politique va s'accroître à partir des années 1990. Comme le montre le tableau « 25 ans de désocialisation des salaires », la « baisse du coût du travail » devient dès lors une obsession permanente du patronat et de l'Etat.

A partir de 2012, les « baisses de charges » sur les bas salaires ramènent leur « coût » à un niveau de compétitivité comparable à celui des grands pays européens. Il y a quelques jours, Bercy, bras opérationnel d'un Etat au service des riches et des patrons, a pu annoncer avec fierté que la France, « redevenue compétitive au niveau du smic », faisait à présent mieux que l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas !

**La suppression des cotisations n'est pas une hausse de salaires !** Macron et son gouvernement veulent faire passer la suppression des cotisations salariales comme un « coup de pouce à la fiche de paie ». C'est une formidable démagogie car

ce qui est gagné sur la fiche de paie va être perdu en protection sociale et devra être dépensé en cotisations mutuelles ou assurances privées, dont les tarifs explosent. Qu'elle porte sur les cotisations patronales ou sur les cotisations salariales, la baisse des cotisations sociales, contrairement aux apparences, contribue en réalité à une perte de revenu pour les salariés ! Portant sur la part indirecte des salaires, la baisse des cotisations masque, mais n'efface pas la réalité d'une baisse des salaires. C'est une victoire du patronat dans la confrontation de classe entre Travail et Capital. Pour les salariés, c'est une raison supplémentaire de se battre **pour de vraies hausses de salaires !** ★

25 ans de « désocialisation » des salaires

Année	Gouvernement	Contenu de la mesure
1993	Cohabitation Mitterrand-Balladur	Exonération de cotisations d'allocations familiales, sur les bas salaires.
1995		Introduction d'un allègement dégressif des cotisations patronales d'assurance-maladie.
1996	Gouvernement Chirac-Juppé	Fusion de l'ensemble des dispositifs. Allègement dégressif de cotisations employeurs pour les salaires inférieurs à 1,33 Smic.
1998 2000	Cohabitation Chirac-Jospin / Loi Aubry 1 et 2	Exonération de cotisations (pouvant aller jusqu'à 29 % du salaire) pour les entreprises passant aux 35 heures
2003	Gouvernement Chirac-Raffarin / Loi Fillon	Le taux maximal d'exonération au niveau du Smic passe de 26 points à 28,1 points dans les entreprises de moins de 20 salariés.
2007	Gouvernement Sarkozy-Fillon / Loi « TEPA »	Les heures supplémentaires (HS) sont exonérées d'impôt et de cotisations sociales (cette défiscalisation et cette « désocialisation » seront abrogées par Ayrault en 2012).
2013	Gouvernement Hollande-Ayrault / « Pacte de responsabilité »	« Zéro cotisation Urssaf » pour l'employeur d'un salarié au Smic (hormis l'assurance chômage). Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) équivalent à une réduction de cotisations patronales sur tous les salaires ne dépassant pas 2,5 fois le Smic.
2018	Gouvernement Macron-Philippe	Basculer définitive vers la CSG des cotisations chômage (2,4 %) et maladie (0,75 %) payées par le salarié. Suppression de la cotisation chômage.
2019		Transformation du CICE en baisse pérenne de cotisations. Suppression des cotisations salariales sur les HS.

# L'augmentation des salaires, une question d'actualité

« La part des dividendes versées aux actionnaires ne cesse de progresser passant de 30 % au début des années 2000 à 67,5 % en 2016... Pour les six premiers mois de l'année 2018, le montant des dividendes s'élève à 43,5 milliards d'euros... Dans le top des 10 entreprises (au monde) qui ont versé 46,5 milliards de dollars, 3 sont françaises (Sanofi, BNP-Paribas, Total). » (Chiffres donnés par la Cgt)

## C'est l'exploitation de la force de travail qui produit l'essentiel des richesses

Mais ces entreprises, elles et leurs sous-traitants, ces monopoles français au sommet du CAC 40 ne produisent pas de l'argent (abstraction faite de BNP-Paribas qui, effectivement, fait de l'argent avec de l'argent) mais des marchandises, que celles-ci prennent la forme de médicaments ou de barils de pétrole.

Sur les chaînes de Sanofi ou sur les champs de pétrole de Total, dans ses raffineries, ce sont des hommes et des femmes qui, en échange de quelques centaines d'euros par mois, voire quelquefois plus, assurent cette production dont la valeur excède de très loin les sommes mobilisées pour ce faire. Que les banquiers, les financiers comme la

BNP-Paribas par exemple, spéculent sur la valeur des boîtes de médicaments ou sur celle des barils de pétrole et, par leurs opérations, fassent grimper le cours des actions de ces groupes, et donc les dividendes versés aux actionnaires, ne change rien à l'affaire.

Ils ne spéculent pas sur du vent. Ils spéculent, en fonction du marché, à partir de la valeur des boîtes de médicaments ou des barils de pétrole qui ont été produits ou qui vont être produits. Donc, du taux de profit que Sanofi, Total et consorts ont pu dégager ou escomptent dégager du travail de leurs ouvriers.

Tous ces milliards de dividendes reversés aux actionnaires, de bénéfiques, de « retraite chapeau », de « salaires » représentant X fois le smic... versés aux Pdg... ne sont que les différentes formes que prend le profit capitaliste.

Dans cette course au profit, plus faible est la valeur de la force de travail – les salaires –, plus les profits sont conséquents. Plus intense est l'engagement de la force de travail dans le processus de production – la productivité et l'intensité du travail –, plus conséquents sont les profits.

Depuis des années, les salaires stagnent (pour cette année,

statistiquement, il est question d'une « hausse » du salaire ouvrier de 1,5 %). Alors que, depuis des années, les effectifs tendent à diminuer, que le temps de travail sur la journée, sur la semaine, sur l'année et sur la vie (avec le recul du départ en retraite) augmente et qu'il faut produire toujours plus... dans des délais de plus en plus courts.

A ce compte-là, il est logique, mathématiquement logique, que les dividendes explosent dans la mesure où la différence de valeur entre celle de la force de travail et la valeur de l'ensemble des marchandises produites ne fait que croître.

Telle est la loi du système capitaliste.

## La lutte pour les salaires au cœur de la lutte de classe

Dans les entreprises, tout un arsenal a été mis en place depuis de nombreuses années pour « individualiser » au maximum le salaire. De plus en plus, la « compétence » tend à se substituer à la qualification et le poste de travail fixe le niveau de rémunération. Parallèlement ont été signés un grand nombre d'accords relatifs à l'intéressement et à l'épargne salariale au niveau des entreprises (plus 11 % en 2016), notamment dans les entreprises de plus de 250 salariés. Dispositif qui va être

encore élargi avec la loi dite du « plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises » (loi PACTE) qui est en cours de discussion à l'Assemblée nationale. L'objectif étant de faire passer l'idée que le salaire n'aurait rien à voir avec le nécessaire « renouvellement de la force de travail », mais avec les résultats de l'entreprise.

Mais avec une inflation qui commence à tutoyer les 2 %, où même le magazine *Capital* écrit que « pour la première fois en 6 ans, la hausse des salaires ne compense pas l'inflation », que cette réalité – par-delà les chiffres – est largement vérifiable, sans parler pour toutes celles et ceux qui vivent en dessous de 1 015 € par mois (chiffre officiel du niveau de pauvreté), avec cette explosion des profits, la question des salaires revient peu à peu au centre de la contestation sociale ; elle fait aujourd'hui partie des préoccupations de la grande masse des travailleurs.

D'autant qu'avec les ordonnances Macron, les fameuses négociations annuelles obligatoires n'ont plus l'obligation d'être... annuelles.

Le 9 octobre, aussi bien la CGT que FO ont mis en tête des revendications cette question de l'augmentation des salaires. Il va falloir poursuivre. ★

## Front ouvrier pour les salaires et contre les fermetures !

### Dans la métallurgie

Alors que la classe ouvrière est soumise à un chantage emploi contre salaire des plus violents dans cette guerre économique des super profits que se livrent les monopoles européens et étasuniens pour avoir la plus grosse part du gâteau, la CGT en a fait, pour le 9 octobre, l'axe de mobilisation dans les entreprises, contre la discrimination salariale, notamment à l'égard des femmes, et pour un SMIC à 1 800 euros. Cette revendication permet de construire l'unité à la base et dans l'action contre le poison de la mise en concurrence des travailleurs. La mobilisation sur les salaires et la qualification des salariés et non des postes est engagée dans la métallurgie alors que la militarisation de l'économie dont ce secteur industriel est fer de lance se fait au détriment des productions de consommation où se multiplient les délocalisations (automobile, électroménager). Dans cette construction du rapport de force, il s'agit de dénoncer les 2 accords de branche de la Métallurgie signés par la CFDT, FO

et CGC, en application des lois Macron, portant sur une précarisation accrue des CDD et intérim avec des délais de carence réduits pour des emplois permanents et un accord sur le « CDI de chantier ou d'opération ». Dans le cadre de la négociation de la convention collective nationale, ce sont les mêmes (CFDT, FO, CGC) qui ont signé un contingent d'heures supplémentaires de 220 h + 200 h sur 2 ans + 100 h à convenance des patrons. C'est aussi « non » à tout accord d'entreprise mettant en cause les primes d'ancienneté, le travail gratuit avec des heures supplémentaires à 10 % et des heures sup non payées en proportion suivant l'accord de la honte à PSA Vesoul. Ces accords dans la branche, qui participent de la casse du Code du Travail, sont une menace pour l'ensemble du secteur privé.

### General Electric Belfort pour l'emploi

Le 1<sup>er</sup> octobre à 5 heures, une quarantaine d'ouvriers de GE Manufacturing de Belfort (ex-Alstom), sont en grève

avec blocage du site et d'un convoi exceptionnel. Après de multiples débrayages sur les salaires en septembre, ils réclament des embauches en CDI contre la précarisation de l'emploi. Cette action, qui veut concerner les 4 400 ouvriers des 2 sites de Belfort et Bourogne, pose la nécessité d'un rapport de force face au bras d'honneur fait en juin par un nouveau PDG de combat de GE, dans la ligne protectionniste de Trump, reniant les engagements pris en 2015 avec le ministre des finances, un certain Macron, permettant le rachat du secteur de la branche énergie d'Alstom. En réalité, les 1 000 emplois promis à fin 2018 se sont réduits, avec la duplicité du gouvernement, à 323 emplois, et le géant américain de l'énergie est aujourd'hui dans l'exigence d'un nouveau plan de restructuration mondiale dans ce secteur stratégique, visant 120 000 emplois en Europe sur fond de chute de la production de centrales à gaz faute de développement dans les énergies durables non productrice de CO<sup>2</sup> comme la turbine hydraulique, un secteur également menacé par des

PSE (GE Hydro Grenoble). Les 50 millions de pénalité pour les emplois non créés dus par GE, la « prime » de 2,6 millions de l'Etat, doivent revenir aux salariés, pour le maintien des salaires et de l'emploi avec les 700 emplois promis. Face au chantage des monopoles et une mise en concurrence nationale des travailleurs, il n'y a pas d'autre voie que la lutte de classe pour construire le rapport de force contre la politique gouvernementale et patronale.

### La lutte des Ford Blanquefort

Après l'annonce choc en juin par le groupe Ford d'une fermeture programmée pour fin 2019 de son usine de Blanquefort fabriquant de boîtes de vitesse avec ses 850 ouvriers, les travailleurs sont à nouveau entrés en lutte (voir les articles de *La Forge*). Le 18 septembre, le jour d'information des élus du personnel sur des licenciements économiques et un PSE, est un jour de grève à l'appel de la CGT, FO et CFTC du site. Samedi 22 septembre, une manifestation de solidarité ●●●

●●● au centre de Bordeaux a rassemblé plus de 800 personnes autour des ouvriers de Blanquefort et de leurs syndicats. Dans le cortège, au coude à coude avec les ouvriers des sites français de Ford, il y avait du monde derrière la banderole d'IGM Métall Ford d'Allemagne de Sarrelouis et Cologne, et

en rangs serrés les ouvriers de Ford d'Espagne, Italie et Turquie. Une manifestation offensive car placée sous le drapeau rouge de la solidarité internationale de classe contre les mêmes patrons et leurs entreprises de mise en concurrence pour servir sous le drapeau national de la guerre économique des

profits. Lors d'une réunion en préfecture avec les syndicats et élus locaux, dont Alain Juppé, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, annonce être prêt d'obtenir une reprise du site par le groupe belge Punch Powerglide, fabriquant de boîtes de vitesse qui a déjà repris l'usine General Motors de

Strasbourg. Cette annonce paraît positive mais la négociation pour avoir l'accord de Ford et des garanties pour les salariés nécessite de poursuivre la lutte et la solidarité, ne serait-ce que pour que les 46 millions d'aide publique donnés à Ford assurent le maintien de salaires jusqu'à la date de reprise. ★

## Sanofi Mourenx (64)

# Mettre fin aux rejets toxiques

**190 000** fois la norme, c'est le dépassement de produits toxiques cancérigènes rejetés dans l'atmosphère par l'usine Sanofi Mourenx. Fermée une première fois au mois de juillet pendant 3 semaines pour avoir rejeté dans l'atmosphère du bromopropane (produit cancérigène), l'usine Sanofi vient d'être une nouvelle fois fermée par les services de l'Etat pour des rejets de valproate de sodium (agent actif de la dépackine et reprotoxique).

Cela fait pourtant des années que la CGT, des associations écologistes (notamment la SEPANSO) et les riverains (au travers de leur association l'ARSIL) dénoncent les pollutions et leurs conséquences sur la santé des travailleurs et des habitants du bassin industriel de Lacq-Mourenx. Il s'agit toujours de la même histoire, répétée à l'infini ici ou là. Une société riche à milliards comme Sanofi, dégageant

38 milliards de dividendes ces huit dernières années (2<sup>e</sup> entreprise du CAC 40 versant le plus de dividendes après Total en 2017), pollue « librement » depuis des années. Un monopole qui, loin d'être contrôlé, reçoit des millions d'exonérations au titre du CICE ou du crédit d'impôts recherche (plus de 136 millions en 2013). Et comme d'habitude, l'Etat et des notables locaux sont englués dans les relations avec ces grands monopoles, laissant les habitants, les travailleurs, sans information, subir des rejets toxiques. Cette usine se trouve sur un complexe industriel chimique historique : le complexe de Lacq, qui a vu naître le géant Total, situé sur la plus grande réserve de gaz en France dans les années 1950. Encore aujourd'hui, c'est le plus gros bassin d'emplois du Béarn, ce qui a souvent fait dire aux politiques locaux que, malgré toutes les nuisances, la population vivant autour des usines acceptait la présence de ces

industries. En vérité, les riverains ont toujours été privés des informations. Ce discours démagogique ne peut plus créer les mêmes illusions que par le passé lorsque l'on voit les profits farmineux réalisés par les multinationales sur ce bassin que sont Sanofi, Arkema, Total, etc. Ici, la logique capitaliste veut encore et toujours plus de profits sans réaliser d'investissements pour éviter les pollutions qui détruisent la santé des habitants, des salariés et des territoires.

Aujourd'hui, les salariés, au travers de leurs syndicats (CGT) et les riverains, à travers leurs associations, se mobilisent et tentent de briser l'omerta sur ces rejets. Face à ces monopoles qui ne se soucient guère de la santé des travailleurs et des populations, il est essentiel d'exiger de ne plus les exposer à ces rejets, de mettre en place des dispositifs qui neutralisent les effets dangereux pour la santé et d'assurer un suivi médical pris en charge finan-

cièrement par le monopole pollueur. La réduction des prérogatives des CHSCT, dans le cadre de la fusion des instances du personnel dans un « comité économique et social » (CSE), imposée par la loi travail, ôte aux syndicats un outil précieux dans ce combat.

La mobilisation unie des travailleurs et des riverains du bassin est essentielle pour faire plier le monopole Sanofi. A Lacq-Mourenx la mobilisation est quotidienne. Il y a celle des salariés dans les usines avec la CGT pour imposer le rapport de force nécessaire pour contraindre le monopole à mener les travaux nécessaires afin d'atteindre le « zéro pollution », et celle des riverains au travers du réseau Sentinelle. Elle s'exprimera conjointement, le 16 octobre, autour d'un rassemblement initié par la CGT Sanofi à 13 heures devant la mairie de Mourenx. Le PCOF y sera pour apporter son soutien à ce combat. ★

**Cellule Fernand Yveton**

## Scandale de l'amiante

# Non au permis de tuer ! Les responsables doivent être jugés

**L**e 17 septembre, quatorze victimes de l'amiante, qui avaient porté plainte pour faute inexcusable contre leur ancien employeur, la société Everite, une filiale de Saint-Gobain fabriquant du ciment amianté, basée jusqu'en 1987 à Bassens (Gironde), étaient déboutées par le tribunal qui a invoqué la prescription des faits. Dans ses attendus, le tribunal a rappelé que la prescription pour ce genre d'affaire était de deux ans, étant entendu que cette période partait du premier constat médical de la maladie ! L'avocat des victimes, Me Michel Ledoux, a indiqué qu'il ferait appel de cette décision du tribunal des affaires de sécurité sociale.

Le 2 octobre, ce même tribunal devait se prononcer sur une douzaine d'autres cas de victimes de l'amiante qui ont, elles aussi, porté plainte pour faute inexcusable de leur employeur mais pour lesquelles la question de la prescription ne se pose pas. Nous n'avons pas encore le résultat des délibérations mais au vu des différents jugements intervenus depuis un an, le pire est à craindre.

En juin 2018 déjà, la cour d'appel de Bordeaux avait débouté 77 salariés et retraités de la Monnaie de Paris à Pessac qui réclamaient chacun 100 000

euros d'indemnités pour « préjudice d'anxiété » lié à une exposition prolongée à l'amiante, au motif que « l'entreprise n'était pas officiellement classée "amiantée" ». Pour percevoir des indemnités financières, il leur faudra donc tomber malade et que la maladie soit reconnue comme consécutive à une exposition à l'amiante. Autrement dit, le salaire de la mort ! Mais même ceux qui ont travaillé sur des sites « amiantés » ont peu de chance d'obtenir justice sur le fond, à savoir la condamnation de ceux – patrons et dirigeants de ces entreprises – qui les ont exposés à ce matériau alors que depuis 1976, les dangers avérés de l'amiante sont connus. Car ceux-ci auront beau jeu de rappeler que l'utilisation de l'amiante n'a été interdite en France qu'en 1997, soit 20 ans après que sa dangerosité ait été établie. Autre argument imparable pour les patrons : il serait soi-disant impossible scientifiquement de déterminer la date d'intoxication des victimes et donc de savoir qui est responsable.

C'est cet argument fallacieux qui a été utilisé, en mai 2017, contre les ouvriers de Sollac par les juges et le parquet pour arrêter l'instruction alors même que le rapport scientifique invoqué dit

le contraire, à savoir que l'intoxication est concomitante à l'exposition à l'amiante. Mais ils sont allés plus loin. Ils ont dans un premier temps refusé la désignation d'un expert scientifique demandé par l'avocat, puis celui-ci ayant fait appel, par une ordonnance non susceptible de recours, le président de la chambre de l'instruction a refusé de transmettre l'appel à la juridiction. Un pourvoi pour excès de pouvoir en cassation a été déposé, sans réponse jusqu'à aujourd'hui.

Et ce cas, non seulement n'est pas isolé, mais non-lieux, abandons des procédures tendent à devenir la norme. Derniers exemples en date :

- Le non-lieu requis par la procureure de Paris à l'égard des personnes mises en examen dans le dossier amiante Valéo-Ferrodor à Condé-en-Normandie où le nombre de victimes de l'amiante est estimé à 1 500. C'est désormais au juge d'instruction de décider ou non des poursuites.

- Enfin le non-lieu définitif prononcé en faveur de Claude Chopin, dernier patron de l'usine Amisol de Clermont-Ferrand alors même que des « fautes lourdes, d'une exceptionnelle gravité, ont été reconnues par le tribunal des affaires de sécurité sociale et qu'elles ont été confirmées par la cour d'ap-

pel. Donc la justice, pour les victimes ouvrières, consent à une indemnisation, et refuse le droit à la justice. C'est le chèque contre le silence » dénonce Josette Coudaire, la porte-parole du comité Amiante Prévenir et Réparer, qui voit dans le non-lieu prononcé dans l'affaire Amisol « une décision politique ».

Comme dans l'affaire du chlordécone, on assiste à un déni de justice orchestré au plus au niveau de l'Etat, un Etat qui apparaît crûment dans ces affaires pour ce qu'il est, à savoir un Etat au service exclusif des intérêts du patronat et des monopoles, et ceux de l'amiante qui viennent de tenir salon à Paris en septembre sont particulièrement bien en cour à l'Elysée.

Mais comme le souligne J. Coudaire, « on ne peut pas dire qu'on a perdu ce combat. Au contraire, on a gagné le combat de l'amiante, puisqu'on l'a faite interdire en 1997 ! Regardez le glyphosate, on a bien du mal à le faire interdire aujourd'hui. Mais par ces luttes, on a sauvé des vies, et c'est le plus important. »

Prochain rendez-vous de lutte : vendredi 12 octobre à 14H à Montparnasse à l'appel de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva).★

# La mobilisation s'amplifie contre le Grand Contournement Ouest de Strasbourg (GCO)

Le GCO est un projet de 24 km d'autoroute à péage, conçu dans les années 70, pour contourner Strasbourg par l'Ouest. Ce réseau s'inscrit dans l'orientation néolibérale européenne pour faciliter les flux transfrontaliers de personnes et de marchandises à travers l'UE. Il vise à améliorer les connexions, supprimer des goulets d'étranglement, moderniser les infrastructures du fret. Il s'insère dans le **Corridor Rhin-Alpes**, l'un des axes les plus chargés d'Europe, reliant la mer du Nord à la Méditerranée, transitant par la Suisse, et certains grands centres économiques (Rhin-Ruhr ; Rhin-Main-Neckar) et Milan.

Ce projet ancien donc, a refait surface. La mairie PS de Strasbourg, d'abord opposée, a retourné sa veste, à l'époque où la présidence de l'Eurométropole, traditionnellement à droite, a été confiée au PS. La déclaration de Macron en avril 2018, en présence du maire R. Ries, montre l'importance que le système capitaliste accorde aux profits qu'il peut tirer de ce projet (1). La concession a été offerte au groupe Vinci pour une durée de 54 ans.

De grands moyens sont employés pour justifier le projet : pleines pages dans les DNA, le président de région, du département, de l'Eurométropole, le

maire de Strasbourg, mais aussi de la Chambre de Commerce et d'Industrie prétendent vouloir « désengorger l'actuelle A35 et lutter contre la pollution ». Strasbourg pointe à la 5<sup>e</sup> place des villes les plus polluées de France. Cette propagande vise à opposer les habitants de la ville à ceux de la campagne. Car, de fait, **la pollution ne serait que déplacée** d'une quinzaine de kilomètres à la campagne. 300 hectares de terres des plus fertiles seraient supprimés, des dizaines d'hectares de forêts, des espaces verts remarquables habités par des espèces rares de faune et de flore, bétonnés. Un collectif « GCO Non merci ! » s'est constitué il y a une dizaine d'années. Il rassemble des élus municipaux, les habitants et maires des villages, des agriculteurs, des associations, comme Alsace Nature, membres depuis l'origine, l'Association des Usagers des Transports Urbains de l'agglomération Strasbourg, le collectif Alsace NDDL, les Amis de la CONF' ALSACE, l'A.R.B.R.E.S., la CGT 67, et des militants syndicalistes, associatifs et politiques.

Le mouvement de résistance s'est renforcé, des cabanes anti-GCO ont poussé le long du trajet, des actions d'information de la population sont faites par les militants et maires des petites communes, plusieurs manifes-

tations ont eu lieu. Une ZAD du Moulin s'est construite occupant un des lieux remarquables dans la forêt de Kolbsheim et un second lieu à Vendenheim. Le lien entre Notre-Dame-des-Landes et GCO s'est fait. Malgré 7 avis négatifs de commissions d'enquêtes et d'organismes de l'Etat, le préfet signe le 31 août les arrêtés autorisant les travaux. Le Tribunal saisi doit encore statuer sur la légalité de l'arrêté préfectoral. Cela n'empêche pas le préfet d'envoyer 500 gendarmes mobiles protéger l'intervention des bulldozers de Vinci et expulser violemment les zadistes, gazant indistinctement plus de 200 personnes, jeunes, personnes âgées, enfants, et élus. Certains ont dû être évacués et soignés, dont la députée européenne écologiste, Karima Delli. Indignation et colère ! Des manifestations ont eu lieu, tocsin à Kolbsheim, grand cortège pour « rendre un hommage solennel aux arbres » centenaires. La vue de la tranchée dans la forêt fait penser à un bombardement.

La mobilisation entraîne de larges secteurs de la population, y compris une députée LREM ! De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer les profits de Vinci, l'hyper concentration de l'Eurométropole, l'appareil d'Etat au service des grands groupes. Les dis-

cussions sont animées : quel aménagement du territoire, organisation des échanges et transports, les villages-dortoirs, l'organisation du travail en flux tendus, le tout-camion... Ces questions pointent la nature de cette société d'exploitation capitaliste, qui détruit la nature, l'environnement et la vie des gens.

Nos camarades ont participé à différentes initiatives de mobilisation contre ce projet. Cette opposition qui grandit contre ces grands travaux inutiles, dangereux et coûteux, au profit des grands groupes et contre l'intérêt des populations, hier celui de NDL et aujourd'hui celui de CGO, s'inscrit dans la lutte que nous menons contre la politique globale du gouvernement, une politique au service des riches, des patrons, des marchands de canon.

Seule la rupture avec une telle politique pourra permettre de trouver une issue pour les habitants. Une solution ne pourra être trouvée que dans le cadre d'une société débarrassée de l'exploitation de l'homme par l'homme. ★

(1) « ... des décisions très attendues en matière de désenclavement si je puis dire, ou de contournement, avec des travaux que je souhaite voir commencer cette année. »

## Chlordécone : Il y a des responsables et des coupables

En visite en Martinique et en Guadeloupe, Macron a parlé d'un « scandale environnemental » en parlant des conséquences dramatiques de l'utilisation durant plus de trente ans (de 1972 à 1993) du pesticide chlordécone dans les plantations de bananes. Certes, mais avant d'être un scandale environnemental, c'est d'abord un scandale sanitaire, celui d'une exposition de la population des deux îles à des produits toxiques dont la dangerosité était largement connue et dont les effets sur les sols, les rivières, les animaux, les cultures, les poissons... et les hommes, sont durables. Ceux qui ont poussé à utiliser ce produit, ceux qui ont donné les « feux verts » au-delà même des recommandations sanitaires, ceux qui ont nié les évidences, portent tous une part de responsabilité.

### L'histoire de ce produit hautement toxique

Ce pesticide, destiné notamment à combattre le charançon dans les plantations de bananes, a été découvert et utilisé aux USA (sous le nom de Kepone), dès 1958. Les premiers symptômes de sa dangerosité pour l'homme sont apparus dans l'usine de

production où les ouvriers ont été très gravement contaminés et dans la région environnante. Il sera interdit aux USA en 1976, mais continuera à être produit, notamment au Brésil. C'est en 1972 que le ministre de l'agriculture de l'époque, Chirac, donnera une autorisation « provisoire » qui durera jusqu'en 1981. Mitterrand et ses ministres de l'agriculture successifs auront la même position, jusqu'en 1990, où il sera interdit sur tout le territoire... sauf dans les Antilles, où il sera autorisé jusqu'en 1993. Dès 1979, il est considéré par l'OMS comme potentiellement cancérigène, mais ce n'est qu'en 2009 que sa production et son utilisation seront interdites au niveau mondial.

### « Irresponsables et coupables »

C'est le titre du document du docteur Serge Châlons, pédiatre installé à Fort-de-France, transmis par nos amis du **Conseil National des Comités Populaires de Martinique**. En effet, 92 % de la population de Martinique et 95 % en Guadeloupe, sont touchés par cette grave intoxication (ce document est en accès sur notre site). Cette intoxication de masse touche

en premier lieu les ouvriers agricoles des grandes plantations de bananes qui ont manipulé ce produit, le plus souvent sans aucune connaissance de sa dangerosité, et donc sans protection. Cela concerne aussi les petits producteurs, qui en ont fait de même sur leur petite parcelle. Mais cela concerne aussi toutes les personnes qui consomment les produits de la terre, de la mer et des rivières, l'eau, tous contaminés par ce produit dont la durée de vie est estimée à plusieurs dizaines d'années.

Les responsables, ce sont d'abord les grands propriétaires fonciers, les importateurs des produits phytosanitaires, qui contrôlent la filière de monoculture de la banane. Elle représente 42 % de la production agricole de Martinique et 27 % de celle de la Guadeloupe.

Ils ont usé de tout leur poids pour que ce produit soit utilisé et continue à l'être, y compris quand il était déjà interdit en métropole, au nom de la défense de leurs intérêts capitalistes, érigés en « intérêt général ». Ils ont pu compter sur des responsables politiques locaux (ceux qu'on appelle les « députés bananes ») siégeant à l'Assemblée nationale et au

Sénat et sur l'appui des ministères et des gouvernements successifs. La justice, saisie en 2006, n'a toujours pas établi de responsabilité. Cette affaire illustre la persistance d'une situation coloniale dans ces îles, où les grands colons dominent l'économie et bénéficient du soutien de la puissance coloniale.

Au niveau de l'Etat, « il n'y a pas de preuve scientifique établie », comme l'a dit Macron, refusant d'envisager qu'il puisse y avoir un problème de contamination de masse : « c'est impossible et irresponsable d'envisager d'indemniser tout le monde ». Pour lui, on ne peut pas aller au-delà d'une éventuelle prise en compte d'une exposition des ouvriers agricoles et d'une reconnaissance de « maladie professionnelle ». Quand on voit comment la justice revient sur les jugements qui ont reconnu la responsabilité d'entreprises dans les maladies induites par l'exposition à l'amiante, on voit dans quel sens Macron veut aller : établir l'irresponsabilité des colons, grands propriétaires fonciers, des entreprises et, a fortiori, celle des responsables politiques et sanitaires qui ont donné les autorisations. ★

# Il faut supprimer la clause de conscience, obstacle au droit à l'IVG pour toutes

**A** lors que se préparait la journée européenne pour le droit à l'avortement, le 28 septembre, une énième tentative de remise en question du droit à l'IVG est brandie : la fameuse clause de conscience ! Bertrand de Rochambeau, président du syndicat national des gynécologues obstétriciens (Syngof), lors d'une interview récente, déclare tout net que les gynécologues ne sont pas là pour « retirer des vies » qualifiant l'IVG « d'homicide ». Il invoque, pour se justifier, la fameuse clause de conscience. Ces déclarations ont soulevé un tollé !

L'article L. 2212-8 du Code de la santé publique stipule de manière générale qu'« hors le cas d'urgence et celui où il manquerait à ses devoirs d'humanité, un médecin a le droit de refuser ses soins pour des raisons professionnelles ou personnelles. S'il se dégage de sa mission, il doit alors en avvertir le patient et transmettre au médecin désigné par celui-ci les informations utiles à la poursuite des soins ».

Or, en France, une deuxième clause existe, spécifique à l'IVG : un autre article du Code de la santé publique précise qu'« un médecin n'est jamais tenu de pratiquer une IVG », de même qu'« aucune sage-femme, aucun infirmier ou infirmière, aucun auxiliaire médical, quel qu'il soit, n'est tenu de concourir » à cet acte médical... à condition qu'il oriente sa patiente vers un confrère dans les meilleurs délais.

Cette clause spécifique à la pratique de l'IVG est totalement inutile. L'IVG est un acte médical, autorisé par la loi, il doit donc être pratiqué comme

tel et n'a pas à être soumis à une clause de conscience spécifique.

C'est une entrave aux droits des femmes et à leur santé, et un vrai danger à terme. En effet, dans les déserts médicaux, quand une femme se heurte à un refus, elle doit parfois parcourir des kilomètres pour être prise en charge. Et les délais sont courts !

Un exemple récent le démontre : l'hôpital du Bailleul à La Flèche où, depuis janvier 2018, on ne peut plus avorter. Sur les cinq gynécologues en poste, trois ont fait valoir leur clause de conscience. Un autre praticien est parti à la retraite, et ce poste vacant a occasionné une réorganisation des services. Plus aucun professionnel de santé n'est donc en mesure de pratiquer les avortements.

A noter que cette clause spécifique à l'IVG autorise diverses dérives : si certains médecins l'invoquent pour des raisons de conviction religieuse, d'autres l'utilisent pour des raisons financières. Cet acte est en effet très peu rémunéré et n'est pas considéré comme « noble » par la profession. Des enseignants s'appuient sur cette clause pour ne pas former les futurs médecins à l'IVG et à la contraception...

Or, les médecins volontaires qui la pratiquaient sont aussi en train de partir à la retraite. Et ils ne sont que peu remplacés ; les déserts médicaux sont une réalité. Si les IVG médicamenteuses peuvent certes être pratiquées aussi par des sages-femmes dans les centres de santé, les centres de planification familiale ou les cabinets médicaux de ville, seuls les



médecins peuvent accomplir une IVG instrumentale.

Le Haut Conseil à l'égalité, dans un rapport publié en 2013, ainsi que le défenseur des droits dans son avis de mai 2015, préconisaient de supprimer cette clause de conscience spécifique, considérant que la clause de conscience générale suffisait et que l'IVG ne devait pas être un acte médical à part. Une pétition plus récente avec plus de 70 000 signatures va dans le même sens. C'est également l'avis du Conseil de l'Europe qui s'alarmait, en 2010, du « recours non réglementé à l'objection de conscience » au sein de l'Union européenne.

Le 28 septembre, Laurence Rossignol, sénatrice de l'Oise et ancienne ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, a déposé une proposition de loi visant à interdire la clause de conscience spécifique à l'IVG.

L'accès à l'IVG est de plus de plus

difficile. Les obstacles sont nombreux : fermeture de 130 centres en dix ans, manque de structures de proximité, manque de professionnels, sites de désinformation, entraves physiques, discours culpabilisateurs et moralisateurs par des mouvements réactionnaires, etc.

Nous réaffirmons que l'accès à l'avortement est un droit, que la clause de conscience pour les professionnels de santé doit être supprimée, que des moyens financiers doivent être donnés pour que les centres pratiquant l'avortement et les centres de planification soient accessibles à toutes. ★

**L'IVG en chiffres :** en France, une femme sur 3 a eu recours à une IVG dans sa vie. En 2015, 218 100 interruptions volontaires de grossesse ont été réalisées. De 1997 à 2017, le nombre des naissances comme celui des IVG est stable : 27 à 28 IVG pour 100 naissances.

## Le régime marocain tire sur sa jeunesse

**M**ardi 25 septembre, une jeune femme de 22 ans était victime en mer des tirs de la Marine royale marocaine. Trois autres personnes ont été blessées et le pilote espagnol emprisonné.

Les militaires ont sciemment ouvert le feu sur l'embarcation, un « go-fast », une puissante embarcation à moteur, qui transportait une vingtaine de migrants marocains en Méditerranée, faisant route vers l'Espagne.

Cette mort a provoqué l'indignation au Maroc. La jeune femme était une étudiante marocaine en droit, issue d'un milieu très modeste. Depuis début septembre, les réseaux sociaux diffusent nombre de vidéos de ces jeunes marocains qui quittent leur pays à bord de bateaux pneumatiques. Le Maroc est sans avenir pour des milliers de jeunes des milieux populaires, touchés par le chômage et l'exclusion sociale. La

jeunesse représente un tiers de la population, avec 27,5 % des 15-24 ans – soit près de 1,7 million de personnes – hors du système scolaire et sans emploi. Le gouvernement marocain reconnaît officiellement que 7 100 jeunes, fin août 2018, ont fait de telles tentatives.

Comme il y a une dizaine d'années, on assiste à une reprise de la route migratoire du Maroc vers l'Espagne. L'accès par la Libye et l'Italie est particulièrement dangereux pour les migrants et très contrôlé, suite aux accords passés entre les deux pays pour repousser les migrants. Le Maroc voit s'intensifier les tentatives de passage depuis ses côtes vers les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla.

Le gouvernement marocain revendique le chiffre de 54 000 tentatives de passage stoppées depuis janvier. Cependant, selon le Haut-

Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), 40 000 personnes ont réussi à arriver en Espagne, depuis janvier 2018, (contre 28 000 en 2017 et 14 000 en 2016). Et les Marocains sont la plus importante nationalité de migrants (17,4 % en 2017), devant les Guinéens et les Algériens, à gagner l'Espagne. Depuis juillet, dans ce domaine aussi, le gouvernement développe une répression féroce. Les forces de police et de gendarmerie marocaines multiplient les rafles et les éloignements forcés.

Amnesty International dénonce une « répression choquante », « à la fois cruelle et illégale » ; « des raids majeurs dans les quartiers de plusieurs villes où vivent les réfugiés et les migrants, d'une intensité particulière dans les provinces du nord du pays de Tanger, Nador et Tétouan, qui bordent la frontière espagnole ». Comme Human

Rights Watch (HRW), elle demande au Maroc de mener une enquête sur les circonstances dans lesquelles la jeune femme a trouvé la mort, et où ses compagnons ont été blessés sur un bateau intercepté par la Marine royale marocaine.

Le régime marocain, profiteur et corrompu, n'a pas changé de nature, acculant la population à une extrême pauvreté et à la prise de risques simplement pour survivre. La réponse aux légitimes soulèvements de la misère dans le Rif en 2016-2017 est éclairante : 300 années de prison cumulées pour les 53 considérés comme les meneurs. Pas étonnants que les jeunes cherchent à fuir une telle situation qui paraît désespérée. La solidarité des peuples doit se manifester ; dénonçons les véritables responsables de ce flux migratoire : la misère et l'absence de droits d'un régime autoritaire et corrompu ! ★

## Yémen

## Des armes françaises pour massacrer des populations civiles

La monarchie saoudienne mène depuis 2015 une guerre au Yémen qui a déjà fait des milliers de victimes dans la population civile. Un des derniers « faits d'armes » de l'aviation saoudienne est la destruction, en août dernier, d'un bus scolaire, par une bombe « à guidage laser » faisant partie du stock de bombes vendues par les USA à leur allié. Près de 60 enfants ont péri dans ce crime de guerre, qui vient s'ajouter à la liste des bombardements quotidiens contre des civils et aux conséquences d'un blocus destiné à affamer la population et à obliger les rebelles houthistes à « négocier ». La monarchie réactionnaire qui dirige l'Arabie saoudite a pris la tête d'une coalition internationale qui a bénéficié jusqu'aujourd'hui du soutien sans faille de l'impérialisme US, britannique, allemand, français, d'Israël..., qui se rangent derrière cette puissance régionale qui achète des armes à tour de bras et qui ne cache pas son intention de vouloir renverser le régime iranien. D'ailleurs, le motif invoqué pour cette guerre, c'est de combattre une insurrection accusée d'être inféodée à l'Iran. Il s'agit d'un prétexte qui nie l'existence et la profondeur du conflit interne au Yémen,

entre le régime de Hadi, contesté par une grande partie de la population, et les rebelles houthistes qui l'avaient chassé et qui contrôlent aujourd'hui le nord du pays, la partie la plus peuplée.

L'Arabie saoudite et son allié, les Emirats arabes unis, dépensent des sommes considérables pour les achats d'armes : respectivement (entre 2013 à 2016) 14 805 M de \$ pour l'un et 6 573 M de \$ pour l'autre (1). Ils sont clients des monopoles étasuniens, chinois, russes, français, allemands, espagnols...

La plupart des gouvernements de ces Etats condamnent officiellement l'usage des armes qu'ils vendent à l'Arabie saoudite quand elles sont utilisées contre les populations civiles au Yémen. Mais le « business » est trop juteux pour pouvoir se passer de ces contrats à plusieurs milliards. Alors, on ment ouvertement, ou on regarde ailleurs, on vante la précision des armes vendues, synonyme de « zéro dégât collatéral ».

En Allemagne, la coalition CDU-SPD, qui a été laborieusement mise en place par Merkel, s'était engagée par écrit à ne plus exporter d'armes vers les pays engagés dans la guerre du Yémen : elle a, malgré cela, autorisé

la livraison des équipements pour les chars, et d'ogives et de missiles pour les bateaux de guerre saoudiens. Le nouveau gouvernement espagnol annonçait qu'il ne livrerait pas de bombes à guidage laser commandées en 2015, mais quand le client saoudien a menacé d'annuler la commande de 6 corvettes aux chantiers navals de Cadix, le gouvernement a reculé sur toute la ligne. Au Royaume-Uni, May se dit très préoccupée par la situation humanitaire au Yémen, mais vend des Eurofighter Typhon, des bombes et des missiles, pour des milliards de \$. Il faut dire que les placements et investissements saoudiens sont essentiels au maintien du statut de place financière mondiale de Londres. Au congrès US, le puissant lobby pro-saoudien et celui des monopoles d'armement, s'activent pour empêcher toute limitation aux ventes d'armes. Ils peuvent compter sur l'appui de Trump, allié de l'Arabie Saoudite et d'Israël, contre l'Iran.

## Les chars français

Le fabricant de chars, anciennement GIAT et aujourd'hui Nexter, Naval group, Dassault, Airbus... sont d'importants fournisseurs des Emirats

arabes unis, plus que de l'Arabie saoudite qui se fournit davantage aux USA. Les ventes se font même quelquefois de façon détournée, comme celles d'armes initialement destinées au Liban (pour lutter « contre le terrorisme ») et qui se retrouvent au Yémen.

Le « contrat du siècle » avec les Emirats, signé dans les années 90 par Balladur, portait sur la livraison de 388 chars, de munitions et autres matériels, pour quelque 3,2 milliards de \$. Ce sont une partie de ces chars Leclerc qui se trouvent depuis 2015 sur le terrain, au Yémen, où « ils font sensation », selon un spécialiste militaire français. Les canons Caesar de longue portée (dont plusieurs sont déployés en Irak) ont été, quant à eux, vendus aux Saoudiens. Ce sont, d'après la ministre Parly, des « armes défensives, à la frontière entre l'Arabie saoudite et le Yémen ». Doit-on comprendre qu'ils ne font pas de victimes civiles ? ★

1- Chiffres donnés par le document « Militarisation du monde et marchés des armes, le cycle infernal » de Nils Andersson.

## Militarisation

## Non au budget pour la guerre nucléaire

Le 22 septembre, des « marches pour la paix » ont été organisées dans différentes villes. Dans l'intervention du parti à son stand lors de la fête de l'Humanité, nous avons appelé à participer à ces initiatives et nous y avons diffusé un tract national qui ciblait la question de la politique de guerre menée par Macron, dans la continuité de celle de Hollande, Sarkozy et de tous leurs prédécesseurs. Dans la constitution de la Ve République, le chef de l'Etat a des pouvoirs très étendus dans ce domaine, ce qui fait que le présidentialisme rime avec militarisme.

Comme nous le soulignons dans l'article sur le budget, celui des armées bénéficie d'une augmentation d'autant plus significative que les autres budgets, notamment ceux qui ont trait à la santé, au travail et à l'emploi, au logement... subissent des baisses. C'est dire si le mot d'ordre « De l'argent pour la santé, le logement, les retraites, pas pour les bombes, pas pour faire la guerre » peut rassembler très largement et

être repris et enrichi aussi bien dans les mobilisations contre la guerre, pour la paix et la solidarité entre les peuples que dans les mobilisations syndicales pour les salaires, ou celles des habitants des quartiers populaires pour la défense des services publics, ou celle des jeunes qui « galèrent » et aspirent à un autre avenir que celui vanté par les affiches de propagande de l'armée qui essaie de recruter.

Une série de mobilisations vont avoir lieu le 14 octobre : le mouvement de la paix qui pilote le collectif des « marches pour la paix », cible neuf villes concernées par l'armement nucléaire. Ces actions seront l'occasion pour les organisations faisant campagne pour la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires de faire signer la pétition. Pour nous, ce sera aussi un moment pour alerter sur la politique de militarisation et de guerre.

En Bretagne, c'est l'île Longue, qui abrite la base des sous-marins nucléaires. L'armement nucléaire fait partie des priorités du budget de guerre : « la loi de programmation

militaire prévoit un doublement des crédits annuellement consacrés aux armes nucléaires (de 3,3 milliards à 7 milliards par an) », ce qui signifie un engagement de 140 milliards sur 20 ans, avec l'objectif de renouveler tout le potentiel nucléaire des sous-marins qui, à eux seuls, concentrent 90 % du potentiel nucléaire français (1).

Un autre rendez-vous est donné le 14, dans le Cher, près de la base d'Avord. Cette base, relativement discrète, est en réalité un chaînon essentiel du dispositif de la « dissuasion nucléaire » et de l'intégration de la France dans l'Otan, avec les avions de surveillance, de guidage et de renseignement Awacs. Notre parti mobilise pour le succès de ces initiatives, dans un département où les industries d'armement sont nombreuses et importantes et où un travail sur les questions de la lutte contre la militarisation de l'économie, en lien avec la politique de guerre, est mené depuis des années. ★

1- Extraits du texte du collectif Bretagne, très actif sur ces questions.

## Le programme des mobilisations dans le Cher

- Projection du film « La Bombe et Nous » suivie d'un débat  
**Mercredi 10 octobre** à 20 h, au Rio, à **St-Florent** ; le **Jeudi 11 octobre**, à 20 h, au cinéma de la MCB à **Bourges** et **Vendredi 12 octobre** à 20 h au cinéma Rencontres à **Vierzon**.

- **Dimanche 14 octobre à AVORD, à 10h30, rassemblement** à côté de l'église (parking), distribution de tracts, signature de la lettre au Président de la République, discussions, prises de paroles, chants, pique-nique et, à **13h30**, marche jusqu'à l'entrée de la base aérienne (2km), sit-in.

A l'appel de ICAN France (Campagne Internationale contre les armes nucléaires qui a eu le prix Nobel de la Paix 2017) avec le Mouvement de la Paix, ATTAC, ARAC, Sortir du Nucléaire, France Insoumise, PCF, PCOF, les Amis de la Commune,...

Italie

# Démagogie populiste et diktat de l'UE

Fin septembre, à l'issue d'après négociations au sein de la coalition Ligue-5 Etoiles, le gouvernement italien a fait connaître son projet de budget 2019. Les militants du Mouvement 5 Etoiles (M5S) ont alors organisé ce que la presse rapporte comme des « scènes de liesse dans les rues romaines » saluant un « budget pour le peuple ».

## La colère de Bruxelles

Ce projet n'a pas eu le même accueil de la part de la Commission européenne : « budget hors les clous », « non compatible avec le pacte de stabilité et de croissance », qui « s'écarte de la trajectoire économique » votée en juillet par les Etats membres pour réduire leur dette. Les invectives et les pressions ont renforcé la posture du gouvernement italien qui veut en faire une victoire politique : « l'opposition n'est plus entre droite et gauche mais entre politique et marché » écrit un journal proche du M5S. Mais si le gouvernement italien gesticule beaucoup dans sa confrontation avec l'UE, cela ne veut pas dire qu'il ira jusqu'au clash. A preuve, le maintien du ministre de l'économie censé être opposé à cette explosion des déficits et dont la fonction est de rassurer les marchés.

## Allemagne

# Sur le mouvement « Debout ! »

La crise des partis sociaux-démocrates en Europe provoque des scissions en leur sein ou l'émergence de mouvements qui ont en commun le fait de se présenter comme des alternatives électorales aspirant à devenir des partis de gouvernement. Parallèlement, des partis d'extrême droite, ouvertement xénophobes, anti-immigrés, gagnent une audience électorale et ont accédé dans plusieurs pays au gouvernement, comme en Italie.

Cela alimente la crainte de voir dans d'autres pays ce type de partis accéder au gouvernement, par des élections. Cette crainte est instrumentalisée par ceux qui, à l'image de Macron, veulent établir un clivage entre « progressistes » et « nationalistes », pour essayer de gagner les prochaines élections, notamment les européennes.

Une des questions mises au centre de ces débats est celle de l'immigration. Ce n'est pas un phénomène nouveau, mais il a pris de l'ampleur en lien avec les vagues de migrants, chassés d'Afrique, du Moyen-Orient, par les guerres impérialistes qui ont plongé de nombreux pays dans le chaos et la misère, et dont une partie a cherché à rejoindre les pays d'Europe. Cela représente un nombre de migrants

Le président de la commission des finances, qui s'était déclaré « hyperconvaincu que l'Italie pourrait résoudre une grande partie de ses problèmes si elle avait sa propre monnaie », s'est vite repris en affirmant qu'il n'était « pas fou » et que le gouvernement n'avait « pas l'intention de quitter la zone euro ».

## Le « budget du changement »

Un revenu citoyen de 780 euros serait mis en place dès avril 2019 pour « abolir la pauvreté ». La Ligue a veillé à ce que cette promesse électorale du M5S ne soit pas de l'argent jeté à ceux qui « restent sur le canapé ». Il sera attribué uniquement aux personnes sous le seuil de pauvreté, versé sous forme de différentiel une fois toutes les autres ressources prises en compte, abaissé à 400 euros pour les propriétaires d'une maison ou d'un appartement, supprimé au bout de 3 offres d'emploi refusées et... réservé aux seuls Italiens et aux étrangers d'au moins dix ans de résidence !

L'âge de départ possible à la retraite, qui est actuellement fixé à 65 ans et qui devait passer à 67 ans en 2019, serait abaissé à 62 ans pour les personnes ayant cotisé 38 ans afin de

libérer 400 000 places « pour les jeunes ».

La « flat tax » (taux d'imposition unique) voulue par la Ligue n'est pas réellement mise en place, mais une réduction progressive du nombre de tranches d'imposition est engagée. Un taux unique de 15 % va être immédiatement institué pour plus d'un million d'auto-entrepreneurs et d'artisans ayant un chiffre d'affaires inférieur à 65 000 euros.

La hausse automatique de la TVA prévue par la précédente loi de finances est abolie.

Une rallonge de 15 milliards sur 3 ans est prévue pour les investissements publics, réponse au délabrement des routes et des infrastructures en Italie dont l'effondrement du pont autoroutier de Gênes a montré l'ampleur.

## L'antisystème sans sortir du système !

Les investisseurs et les marchés financiers sont nerveux et les agences de notation s'agitent. Le « spread » (écart entre les taux souverains italien et allemand) grimpe dangereusement et les emprunts vont être plus coûteux pour l'Etat italien dont la dette s'élève déjà à plus de 131 % du PIB, mais aussi pour les

particuliers. Les engagements annoncés en faveur des couches populaires et de la petite entreprise (avec toutes les restrictions qu'on y a vues) ont de fortes chances de n'être que des vœux pieux si la croissance accélérée que ce budget est censé favoriser ne se produit pas. L'ouverture plus grande de l'Italie aux capitaux chinois, que craignent ses « partenaires » européens, n'est certainement par la voie qui résoudra les problèmes de la classe ouvrière et du peuple italien.

Ce gouvernement issu d'une alliance atypique entre l'extrême droite – dont le fonds de commerce est la lutte anti-immigrés – et un mouvement qui se prétend pour le peuple et antisystème – sans rupture avec le capitalisme – est le produit de l'affaiblissement de l'impérialisme italien, 3<sup>e</sup> puissance économique européenne, et de la faillite sans nom de la « gauche » italienne, convertie au néolibéralisme.

Cette situation montre, qu'en Italie comme ailleurs, il est urgent pour les forces révolutionnaires de travailler à une opposition progressiste à l'UE et à une vraie rupture avec le système capitaliste impérialiste. Notre soutien va en particulier à nos camarades de la Piattaforma comunista qui travaillent dans ce sens. ★

numériquement important, car concentré sur une période relativement courte, mais qui n'a rien à voir avec les fantasmes sur l'envahissement qui sature le débat médiatique et qui reste très inférieur aux millions de migrants qui s'entassent dans les camps de réfugiés en Afrique, au Moyen-Orient...

Si tous les pays sont confrontés à ces questions, c'est en Allemagne qu'elles prennent un relief particulier et une grande ampleur politique et sociale.

Tout d'abord, les chiffres officiels : 890 000 demandes d'asile en 2015, 280 000 en 2016 et moins de 200 000 en 2017. La particularité : c'est un gouvernement dominé par la droite, en l'occurrence Merkel, qui a « ouvert » les frontières en 2015, avec un discours dirigé vers les autres pays de l'UE, leur demandant de faire de même.

Avec l'Alternative pour l'Allemagne (Afd), l'extrême droite a fait une percée électorale à partir de 2013, pour atteindre 12,6 % en 2017, au niveau de l'ensemble du pays, avec des scores très élevés dans les Lander de l'Est. Son thème quasi unique est celui de l'immigration.

C'est dans ce contexte que des responsables du parti Die Linke, ont

lancé un mouvement « Aufstehen » (Debout !), avec un objectif clairement affiché : celui de gagner des voix dans les milieux populaires qui ont voté pour l'Afd, en développant des positions plus restrictives en matière d'immigration. La porte-parole de ce mouvement n'est autre que la présidente du groupe parlementaire de Die Linke au Bundestag, ce qui provoque de vives tensions au sein de ce parti. « Les frontières ouvertes pour tout le monde, c'est naïf ». « La migration de travail, cela signifie plus de concurrence pour les emplois, particulièrement dans le secteur des bas salaires » (1). Comme ce mouvement n'a pas de programme (qu'il veut élaborer collectivement avec celles et ceux qui y ont adhéré), ce sont les prises de position publiques de ses leaders qui en tiennent lieu.

« On ne doit pas laisser la rue à Pegida » (2) se défend la leader de « Debout ! », ajoutant qu'elle a toujours défendu le droit d'asile, mais qu'elle est contre ceux qui prônent les « frontières ouvertes » et qui font le jeu du patronat, en mettant en concurrence les travailleurs allemands et les migrants.

Ces positions prétendent défendre les intérêts des travailleurs d'Allemagne,

qui sont aussi des électeurs, contre la mise en concurrence sur les postes de travail, les salaires, les places en crèches, les logements et les prestations sociales... Mais quand elle ajoute : « Les études le prouvent : sans l'immigration, la croissance allemande aurait conduit à une plus grande augmentation des salaires dans le secteur des bas salaires » (FAZ, août 2018), on voit le danger de sa démarche : celui « d'oublier » que les augmentations de salaires et toutes les avancées sociales s'arrachent par la lutte contre le Capital, que c'est le système capitaliste impérialiste qu'il faut sans cesse dénoncer et combattre et que c'est la seule voie pour travailler à l'unité de la classe ouvrière et des masses travailleuses sur une base progressiste. En mettant en avant la question de la « maîtrise de l'immigration » au détriment de la lutte de classe et de la solidarité, on gagne peut être quelques voix, mais on apporte de l'eau au moulin des réactionnaires. ★

1- Entretien à Focus, en février 2018.

2- Pegida est un mouvement d'extrême droite, violemment antimusulman, qui organise des marches, des concerts et de véritables chasses aux immigrés. Il est particulièrement actif dans les régions de l'est de l'Allemagne, comme à Chemnitz.

# Affaire Audin : une prise de position attendue

Le 13 septembre dernier, à propos de Maurice Audin, jeune professeur de mathématiques à l'université d'Alger, militant communiste et anticolonialiste, arrêté le 11 juin 1957 par des militaires français, le président de la république déclarait : Maurice Audin « a été torturé puis exécuté ou torturé à mort par des militaires qui l'avaient arrêté ». Et il a ajouté : « Sa disparition a été rendue possible par un système des gouvernements successifs ont permis le développement, le système appelé arrestation-détention à l'époque, qui autorise les forces de l'ordre à arrêter, détenir et interroger tout "suspect" dans l'objectif d'une lutte plus efficace contre l'adversaire. Ce système s'est institué sur un fondement légal : les pouvoirs spéciaux », votés par le Parlement en 1956. « Ce système a été le terreau malheureux d'actes parfois terribles, dont la torture, que l'affaire Audin a mis en lumière. »

Si, d'après plusieurs sources, cela faisait déjà plusieurs mois qu'E. Macron préparait cette prise de position, à caractère historique, concernant Maurice Audin et la torture en Algérie, le fait de rendre visite à sa femme, jeudi 13 septembre, un jour avant l'ouverture de la fête de l'Humanité, n'est pas un hasard. C'est une date qui a été choisie et organisée en lien avec la venue du député LRM et mathématicien, Cédric Villani, à l'agora de l'Humanité et de

celle de la femme de Maurice Audin, pour y faire connaître cette décision et inaugurer une place au nom de cet anticolonialiste torturé à mort par l'armée française.

Bien sûr, le PCF a soutenu le combat de son épouse, Josette, pour que toute la vérité soit faite sur sa « disparition ». Et il est vraisemblable que C. Villani, proche des enfants de Maurice Audin, eux-mêmes mathématiciens, a joué un rôle dans cette reconnaissance.

Mais quel que soit le calcul politique et même si cette prise de position de la part d'un représentant de l'Etat français est bien tardive, – elle intervient plus de 60 ans après les faits –, cette prise de position a été faite. Elle est d'abord à mettre à l'actif de son épouse, Josette Audin, qui, dès les premiers jours de la disparition de son mari, n'a cessé de se battre pour que l'Etat français lui dise la vérité. Mais c'est aussi le combat de tous ceux qui l'ont accompagné dans le comité Maurice Audin, de 1957 à 1963, puis depuis 2002, dans l'association qui porte son nom. Beaucoup de ceux qui se sont battus pour faire reconnaître la vérité ne sont plus là aujourd'hui. C'est le cas en particulier de l'historien Pierre Vidal-Naquet qui, dès 1958, publiait un ouvrage intitulé *L'Affaire Audin* qui affirmait, à l'encontre de la thèse défendue par les autorités, que Maurice était mort sous la torture. C'est aussi le cas du mathématicien

Laurent Schwartz, des universitaires Madeleine Rebérioux et Gérard Tronel, disparus aujourd'hui, tous membres du comité Audin (1).

Cette reconnaissance par l'Etat va permettre à des milliers de familles de disparus français mais aussi algériens, non pas de savoir que leur père, époux, frère, ... ont été torturés et liquidés par l'armée coloniale française, – cela ces familles le savent depuis longtemps –, mais de l'entendre reconnaître par l'Etat français, et ce n'est pas rien !

Parallèlement à la reconnaissance de l'assassinat de Maurice Audin et de la pratique de la torture, le chef de l'Etat a annoncé vouloir ouvrir l'ensemble des archives de l'Etat relatives aux disparus d'Algérie. Même si, comme l'explique l'historien Fabrice Recepti (2), il ne faut pas trop créer d'illusions car il est fort probable que certaines archives aient été volontairement détruites, le chemin est ouvert pour que ce travail de mémoire puisse se faire avec de nouveaux moyens. A cet effet d'ailleurs, un site vient d'être créé (3) où une partie des listes de disparus sont en ligne et où un appel à témoignages est lancé pour recueillir les informations qui permettraient à des familles de connaître le sort de leurs parents et d'enfin pouvoir, en connaissant la vérité, faire leur deuil. Quelques jours après cette prise de position, E. Macron décorait plusieurs harkis ou responsables d'associations

de harkis de la légion d'honneur ou de la médaille du mérite...

Sans doute une version du « en même temps » cher à E. Macron ; mais surtout une façon de tenter de faire taire ces supplétifs de l'armée française qui ont fait la guerre du côté du colonisateur contre leur propre peuple.

Cette remise de médailles affaiblit de fait et vient montrer les limites de la prise de position vis-à-vis des combattants algériens et français pour l'indépendance. ★

(1) Nous vous invitons à lire, en complément de cet article, les articles de notre ami Nils Andersson, éditeur et soutien infatigable des anticolonialistes algériens.

<https://blogs.mediapart.fr/nils-andersson/blog/080414/pour-la-verite-sur-l-assassinat-de-maurice-audin-0>

<https://blogs.mediapart.fr/nils-andersson/blog/120618/l-affaire-audin-la-reconnaissance-encore-impossible>

(2) Lors de ses travaux de recherche, cet historien a découvert dans les archives nationales d'outre-mer, en décembre 2017, des notices remplies entre février et août 1957 de ce qui subsiste du fichier du service des liaisons Nord-Afrique de la préfecture d'Alger.

(3) [www.1000autres.org](http://www.1000autres.org) - Association histoire coloniale et postcoloniale.

## Guerre d'Algérie

# 1<sup>er</sup> Novembre : la Toussaint rouge

C'est le 1er novembre 1954, que le Front de libération nationale (FLN) manifeste pour la première fois son existence en commettant une série d'attentats en plusieurs endroits du territoire algérien, à l'époque sous administration française. Cette journée est considérée comme le début de la guerre d'Algérie (1954-1962) et elle est devenue la date de la fête nationale en Algérie.

Cet anniversaire va prendre cette année un relief particulier vu le contexte des récentes déclarations d'E. Macron reconnaissant la pratique de la torture par l'armée à laquelle l'exécutif de l'époque avait donné des pouvoirs spéciaux.

L'Algérie fut conquise au début du 19e siècle. La colonisation commença en 1830, mais ce territoire ne fut définitivement soumis qu'en 1848, après une résistance héroïque du peuple algérien, sous la direction, à l'époque, de l'émir Abdel Kader. Mais bien évidemment, le rapport de force de l'époque était inégal et l'Algérie fut soumise et annexée à la République française, via la création

des départements français d'Algérie. Commence alors pour le peuple algérien une longue période d'oppression et de violence ponctuée de révoltes locales ou régionales, réprimées sauvagement. Le sentiment patriotique algérien s'affirme progressivement face à l'occupation étrangère et des organisations se forment sous des programmes de défense des droits matériels et moraux du peuple algérien, de demande d'autonomie, jusqu'à l'exigence de l'indépendance. Ce sont les massacres perpétrés dans l'Est algérien à partir du 8 mai 1945 qui vont conduire à la formation du FLN, à sa revendication d'indépendance et à la lutte armée. Ces jours-là signent la fin des luttes pacifiques. Car le 8 mai 1945, alors que la France fête la victoire contre le nazisme, à Sétif, mais aussi à Guelma et à Kheratta, des manifestations d'Algériens qui brandissent leur drapeau et réclament l'indépendance sont réprimées dans le sang. En quelques semaines, des milliers d'Algériens – entre 10 000 et 45 000, selon les sources – seront tués, ainsi qu'une centaine d'Européens.

La lutte armée engagée par le FLN, ce 1er novembre 1954, il y a donc maintenant 64 ans, se terminera en 1962 par la signature des accords d'Evian entre le GPA (Gouvernement provisoire algérien) et le gouvernement français contraint d'accorder l'indépendance au peuple algérien. Ces accords ont mis fin officiellement à plus de sept années de guerre qui auront causé la mort de centaines de milliers d'Algériens (le gouvernement algérien parle d'1 million et demi de morts) contre 30 000 soldats français. Mais avant d'arriver à ces accords, il y aura eu cette année 1956-57, où l'armée obtient une délégation de pouvoirs de police et établit un système qui limite la liberté d'expression, entrave les droits individuels, légitime les centres de rétention administrative, met en place des « zones interdites » où elle peut tirer sans sommation sur un civil aperçu, et où la torture des prisonniers est une méthode largement utilisée... Pourtant, cette répression féroce et barbare ne parviendra pas à empêcher la victoire du FLN et l'indépendance de l'Algérie. ★

En 1956, le Parlement français de la IV<sup>e</sup> république, dominé par la social-démocratie, vote les « pouvoirs spéciaux » demandés par le gouvernement Guy Mollet. C'est une carte blanche donnée au gouvernement pour « rétablir l'ordre » en Algérie. Les députés PCF, voteront cette loi. Le 17 mars 1956, Guy Mollet signe avec son ministre de la Défense, celui de la Justice, **François Mitterrand**, et Robert Lacoste (gouverneur général de l'Algérie), un décret relatif à l'application de la justice militaire en Algérie. Ce décret a été mis en œuvre en 1957 par arrêté préfectoral, d'abord à Alger, puis dans toute l'Algérie. Il donnait les pleins pouvoirs à l'armée, qui utilisa la torture à large échelle contre tous ceux qu'elle soupçonnait d'aider le FLN. Il s'agissait d'isoler le FLN, de le couper de ses soutiens. C'est en particulier dans ce cadre que Maurice Audin et des milliers d'autres furent arrêtés et torturés à mort. Ce vote de mars 1956 par les députés de la gauche de l'époque a également décidé de l'envoi de tous les jeunes du contingent en Algérie.

Campagne pour la libération des enfants palestiniens prisonniers d'Israël

# Une épine dans le talon d'Achille d'Israël

La grande grève de la faim des prisonniers politiques palestiniens d'avril-mai 2017 a permis de mettre en lumière le fait que des enfants pouvaient être arrêtés dès l'âge de 8 ans et incarcérés à partir de 12 ans et ce, pour plusieurs mois, pour un simple jet de pierre contre les forces d'occupation. Des pratiques courantes jusque-là occultées mais que l'arrestation et la condamnation quelques mois plus tard de la jeune Ahd Tamimi, pour avoir giflé un soldat israélien alors que son cousin venait d'être grièvement blessé, vont révéler aux yeux du monde entier ces pratiques intolérables. Aujourd'hui, la question de l'emprisonnement des enfants palestiniens par Israël est devenue une épine dans son talon d'Achille, dont il faut tout faire pour qu'il ne puisse s'en débarrasser.

En s'attaquant aux plus vulnérables - les enfants -, le but poursuivi par Israël est de tenter de briser dans l'œuf toute résistance à sa politique de colonisation et de dépossession du peuple palestinien. Mais, dans le même temps, en s'attaquant aux enfants, Israël perd en légitimité, y compris auprès de citoyens israéliens ; le front de la résistance et celui du soutien à la lutte du peuple palestinien s'élargit. C'est ce que nous avons pu constater depuis le

lancement de la campagne en mars dernier.

Lors des différentes actions pour faire signer la pétition sur les marchés, aux métros, dans les quartiers, lors de la Fête de l'Humanité nous avons pu mesurer le profond sentiment de solidarité avec le peuple palestinien, l'écho de sympathie très large dont il jouit notamment chez les jeunes. Quand on aborde la question de l'emprisonnement des enfants, la réaction est immédiate : « on n'a pas le droit de briser ainsi la vie d'un enfant », « ils veulent détruire l'avenir du peuple palestinien », « il faut faire cesser ce scandale ». Oui, ce scandale doit cesser. Pour nous l'avons souligné à plusieurs reprises, cette campagne n'est pas un prétexte permettant de dénoncer la politique répressive d'Israël mais une exigence bien concrète : **arracher la libération de tous les enfants palestiniens incarcérés en Israël**, et pour ce faire, créer le rapport de force nécessaire permettant d'exercer une pression suffisante sur notre gouvernement pour qu'il intervienne et prenne des mesures contraignantes à l'encontre d'Israël pour l'y obliger.

L'enjeu est de taille et, pour y parvenir nous devons gagner la bataille de l'opinion publique en utilisant tous les moyens à notre disposition.

## La bataille de l'opinion publique

*La pétition.* Il y a bien sûr la collecte de signatures à la pétition. Nous avons engrangé à ce jour quelque 7 300 signatures dont 2 200 lors de la fête de l'Huma. Cette année, la question de la Palestine et notamment celle des enfants palestiniens avec la venue de Ahd, ont constitué des moments forts de la fête qui a été un important tremplin pour populariser la campagne. L'initiative prise par les femmes d'Égalité d'organiser une « chenille » à travers les allées pour faire connaître la campagne et collecter des signatures, en y associant les autres forces parties prenantes de la campagne, a été un succès. Égalité a également accueilli, à côté de son stand, la table du collectif de campagne avec sa banderole. Des camarades de notre parti se sont relayés tout au long de la fête aux côtés de militants du Mrap, de la Didf, de l'AFPS, du Parti socialiste tunisien, ... pour tenir la table, faire signer la pétition, discuter et mobiliser pour la tournée à venir. De leur côté, les jeunes de l'UJR ont organisé le samedi et le dimanche des flash-mob dans la fête, près des scènes fréquentées par les jeunes,

avec panneaux et méga pour inviter les jeunes à venir signer la pétition. Une opération couronnée de succès non seulement par les signatures collectées (330) mais aussi parce qu'elles ont permis d'entraîner d'autres jeunes avec eux. Un moyen bien concret de poursuivre la mobilisation.

Autre moyen important : *la tournée d'un jeune palestinien* de 19 ans qui a été emprisonné alors qu'il était mineur. Il sera accompagné d'un avocat de l'association d'aide aux prisonniers palestiniens Addameer. Cette tournée aura lieu du **7 au 17 novembre**. Outre Paris, la délégation se rendra dans plusieurs villes. Elle rencontrera également des parlementaires français et européens. Cette tournée doit servir à gagner des secteurs jusque-là pas ou peu impliqués dans la campagne, notamment ceux directement concernés par la question des enfants (justice, éducation, santé mentale...). Au niveau national, les autres structures de solidarité avec le peuple et les enfants palestiniens vont être sollicitées afin de mettre en synergie toutes les forces et que les actions et initiatives de chacune contribuent au succès de la tournée et au renforcement de la campagne. ★

## Brésil : « Le fascisme ne passera pas »

**Nous reproduisons de larges extraits de l'article central du journal A Verdade, du Parti Communiste Révolutionnaire, consacré aux enjeux de l'élection présidentielle au Brésil. Cet article met en avant la très grande manifestation organisée par les femmes, contre le candidat d'extrême droite soutenu par l'armée, l'oligarchie et par les milieux financiers.**

Le 29 septembre 2018, des millions de Brésiliennes et de Brésiliens sont sortis dans la rue en criant haut et fort : « Non, pas lui ! Nous ne voulons pas d'une nouvelle dictature militaire dans notre pays ! ».

Les déclarations honteuses faites sur la chaîne Globo ne serviront à rien : la volonté de l'immense majorité du peuple brésilien est apparue évidente dans le défilé populaire dans les avenues de la capitale et de plus de 60 villes, en défense des libertés démocratiques durement conquises par le renversement de la dictature en 1985.

Ces gigantesques manifestations étaient également une réponse à différentes déclarations, ces derniers jours, des généraux qui dirigent la campagne du capitaine à la retraite Jair Bolsonaro.

Ces généraux ont dû alors se dire qu'il était l'heure de parler et de présenter les mesures qu'un gouvernement de Bolsonaro adopterait.

Le premier a été le général Hamilton Mourao, candidat à la vice-présidence. Ce général Mourao qui, l'année dernière, dans une conférence d'une loge maçonnique, défendait un nouveau coup d'État militaire dans le pays, prêche aujourd'hui pour une Constituante sans vote populaire et composée de « notables ». (...). Le général Moura a défendu la fin du 13<sup>e</sup> mois et des jours fériés non travaillés. (...)

Dans une entrevue à UOL<sup>1</sup>, le 28 septembre, le général Aluisio Souto déclarait être favorable à la suppression du Statut de l'enfant et de l'adolescent (ECA), au motif qu'il protège des bandits (sic). Il pense que les livres qui se référaient au coup d'État militaire de 1964 en tant que coup d'État et qui dénonçaient les crimes de la dictature fasciste devraient être éliminés. (...)

Le général Augusto Heleno Ribeiro Pereira, responsable du commandement des troupes brésiliennes pendant l'intervention à Haïti, défend le viol et est contre les droits des employées domestiques. Il a déclaré être contre la

préservation des terres indigènes.

A tout cela, ce 29 septembre, le peuple brésilien dit NON, comme l'a très bien résumé la députée Fédérale Luiza Erundina : « *Le peuple doit être dans les rues. Lui, Bolsonaro, c'est un fasciste, une brute, un arriéré réactionnaire et violeur. Et vous ne méritez pas la société et le peuple qu'il veut. Nous allons le renverser et reconstruire la démocratie avec le peuple dans la rue* ».

Il est vrai qu'une petite minorité de Brésiliens soutient Bolsonaro. Mais c'est une minorité ! Et elle est trompée et illusionnée par les grands moyens de communication ; et elle pense qu'un changement est possible en conservant le même système économique et politique le capitalisme - en vigueur au Brésil. Cette minorité pense qu'un gouvernement militaire résoudrait les problèmes de sécurité et en finirait avec la violence. Mais c'est un mensonge que les généraux et leurs partisans propagent pour pouvoir accéder au pouvoir et retourner à la vie de privilèges qu'ils avaient pendant les 21 ans d'arbitraire et d'autoritarisme.

(...) Pour en finir avec la violence au Brésil, il faut résoudre le problème du chômage. Aujourd'hui, ce sont 13

millions de Brésiliens qui sont sans travail et, sans travail, ils n'ont pas de quoi nourrir leurs enfants, payer le loyer, acheter du gaz et de quoi manger. Pour en finir avec la violence, il faut que l'État cesse d'utiliser les fonds publics pour augmenter la richesse d'une minorité de riches (à peine 6 milliardaires du pays possèdent une richesse supérieure à celle des 100 millions de Brésiliens). Le gouvernement ne peut pas payer une fortune en intérêts aux banquiers et ne pas investir un centime pour la santé et l'éducation publiques et pour le logement social. (...)

La solution, donc, n'est pas d'établir un nouveau gouvernement de la minorité mais bien un gouvernement de la majorité, le pouvoir populaire ; mettre le pouvoir entre les mains du peuple. C'est cela, la solution pour résoudre les problèmes du Brésil. Comme l'a démontré ce jour du 29 septembre 2018, aucune minorité ne va dominer la majorité du peuple. Pour cela, ni lui ni le fascisme ne passeront ! ★

Luiz Falcao, membre du Comité Central du PCR et directeur de A Verdade.

1- UOL : plus important fournisseur d'accès internet d'Amérique latine et plus important portail lusophone du monde.

# Face à la montée des tensions inter-impérialistes, développons l'internationalisme

Lors de la 72<sup>e</sup> assemblée générale de l'ONU (20 septembre) et dans les conférences de presse qui se sont déroulées en marge de cette grand-messe politico diplomatique, D. Trump s'en est pris très violemment aux dirigeants iraniens, à ceux de la Chine et, dans une moindre mesure, à ceux de la Russie. Après le style provocateur, marque de fabrique du dirigeant étasunien, qui ne cesse de proclamer la prééminence des intérêts de l'impérialisme US et qui veut faire plier tous ceux qui s'y opposent, Macron n'avait pas de mal à se faire passer pour un chef d'Etat préoccupé des affaires du monde, « redevenu multipolaire », dans lequel il se fait le chantre du multilatéralisme, garant selon lui de la paix. Il s'est même permis de faire la leçon à Trump, sur la Corée du Nord, qui n'aurait donné aucune garantie en matière de dénucléarisation en contrepartie des gestes d'apaisement donnés par Trump. Les peuples de Corée du Sud et de Corée du Nord apprécieraient certainement ce « rappel à l'ordre » de la part d'un diri-

geant d'un pays impérialiste qui veut garder son statut de puissance nucléaire, qui s'oppose à toute idée de réduction des armes nucléaires pour la France et qui fait partie du « top dix » des vendeurs d'armes dans le monde. Ce même Macron, qui organise le 11 novembre prochain, « le premier Forum de la paix, à Paris » en marge des commémorations de la fin de la première boucherie impérialiste, en y invitant ONG, fondations et « partenaires » (dont Microsoft, un des marchands de canons modernes, au cœur des technologies informatiques militaires, Axa) pour discuter « projets », à l'image de la Cop 21 sur le climat. Trump a déjà accepté l'invitation à y participer. On peut donc s'attendre à une militarisation à grande échelle des espaces où cette commémoration aura lieu. Et que va-t-elle commémorer, quand ce sont les fauteurs de guerre eux-mêmes qui en sont les organisateurs ?

La montée des tensions entre puissances impérialistes, qu'elles soient économiques, politiques, diplomatiques ou militaires, est un fait

incontestable. Les peuples en subissent toutes les conséquences, à travers les guerres qui ravagent le Proche-Orient, l'Afrique, les destructions économiques et environnementales, les migrations forcées, l'envoie des budgets de guerre et les réductions des budgets sociaux un phénomène commun à tous les Etats impérialistes et capitalistes. Tout comme est commun à tous les peuples, l'aspiration à vivre en paix. Mais une aspiration, aussi forte soit-elle, est insuffisante et inopérante si elle ne se traduit pas par des combats, des luttes, des solidarités, qui mobilisent toutes les couches populaires, le mouvement ouvrier et syndical, la jeunesse, les femmes...

Face à l'agressivité de l'impérialisme US, à ses guerres et ses menaces de guerre, il peut être tentant de souhaiter des « contre-poids » qui lui tiennent tête, comme la Russie de Poutine. Certains proposent des solutions « alternatives », comme une Europe dotée des moyens militaires d'une grande puissance. D'autres imaginent un « axe » entre l'Europe,

la Russie, la Chine, l'Iran, face aux USA et ses alliés les plus fidèles, l'Arabie saoudite, Israël. C'est oublier que pour utiliser des contradictions entre les puissances impérialistes, au bénéfice des peuples, il est nécessaire d'avoir des moyens, comme l'avait l'URSS, un Etat socialiste, puissant, mais ces moyens n'existent pas aujourd'hui. La seule force sur laquelle nous pouvons et devons nous appuyer, c'est celle des travailleurs et des peuples qui luttent contre le système capitaliste impérialiste, à commencer par « leur » propre impérialisme, qui refusent de se mettre derrière le drapeau de l'impérialisme et son idéologie nationaliste. C'est l'internationalisme, la solidarité et le soutien aux travailleurs et aux peuples qui luttent pour leurs droits, contre les politiques de surexploitation et de renforcement du pillage et de la spoliation de leurs richesses ; politiques qui prennent une dimension toujours plus forte, en lien direct avec l'aiguïssement des contradictions entre les impérialistes. ★

## Les grandes manœuvres russo-chinoises

Ces derniers jours, les USA et leurs alliés otaniens ont lancé une vaste campagne sur le thème des attaques informatiques russes qui menaceraient l'ensemble des réseaux. On est d'ailleurs monté d'un cran : après les accusations portées contre la Russie d'avoir manipulé les élections étasuniennes pour permettre l'élection de Trump, cette fois c'est Trump qui accuse la Chine de vouloir torpiller les élections du « midterm » ! On pourrait en rire s'il ne s'agissait que d'une guerre de mots, qui montrent aussi à quel point les dirigeants étasuniens méprisent l'électorat, présenté comme particulièrement manipulable. Mais il s'agit d'une vraie opération de guerre destinée notamment à verrouiller et à contrôler toujours plus les moyens de communication et à les mettre sous le contrôle des militaires. La paranoïa s'étend aux USA, où les caméras de surveillance disséminées partout, de fabrication chinoise, sont présentées comme autant d'instruments de surveillance de masse de la population étasunienne, capables de déclencher des pannes gigantesques depuis Pékin.

C'est dans ce contexte de montées de tensions, qui ne sont plus seulement commerciales, qu'il faut replacer les grandes manœuvres militaires qui viennent d'avoir lieu.

C'est en Sibérie que les armées russes et chinoises ont mené des manœuvres conjointes d'une grande ampleur.

L'objectif était triple : d'une part, accroître les capacités à déployer et faire manœuvrer des forces conjointes, terrestres et aériennes ; faire « partager » l'expérience de l'armée russe acquise en Syrie, comme l'a dit un responsable russe, avec une armée chinoise qui, même si elle est très importante et qu'elle se modernise, n'a pas l'habitude de ce type de déploiement militaire international ; adresser un message aux Occidentaux, « pour leur montrer ce dont nous sommes capables ».

Ces manœuvres sont une réponse à celles que mènent les USA et leurs alliés.

### La disparité des forces reste très importante

La réalité du rapport de force militaire penche toujours encore très largement en faveur de l'impérialisme US. Son dispositif militaire est mondial, à l'image de la domination économique. La Russie reste encore largement une grande puissance impérialiste qui cherche à étendre sa zone d'action, en lien avec les positions qu'elle a acquises, notamment au Moyen-Orient. Poutine déploie une active politique d'alliances tout azimut, pour éviter de se retrouver dans un face-à-face avec l'impérialisme US qui serait à son désavantage. D'où notamment la politique vis-à-vis d'Israël ou de l'Arabie saoudite, et plus

encore vis-à-vis de l'Iran et de la Turquie.

La Chine a procédé à une modernisation et à un renforcement de ses moyens militaires, notamment dans le domaine naval. Là aussi, le fossé avec l'impérialisme US reste très important, mais il est clair que l'impérialisme chinois veut renforcer son contrôle en mer de Chine, pour contrer la ceinture des bases US dans le Pacifique. Dans leur « livre blanc de sa stratégie militaire », les dirigeants chinois expliquent vouloir être en mesure de « défendre leurs intérêts à l'étranger et la sécurité des voies stratégiques de communication maritimes ». Ces intérêts à l'étranger, ce sont notamment les nouvelles « routes de la soie » qui relient la Chine à l'Europe, par mer et par terre, et qui sont les grands axes de son commerce extérieur. Dans ce contexte, la question de Taiwan redevient un enjeu important dans la confrontation USA-Chine.

La Russie et la Chine ont aujourd'hui de fortes convergences d'intérêts face aux USA et aucun ne veut se retrouver en « tête à tête » comme l'a été l'URSS (qui n'était plus socialiste) à une époque, ou dans un autre contexte, le Japon, deuxième puissance économique mondiale dans les années 80, et que l'impérialisme a « cassé », à travers une agressive politique de droits de douanes. ★

### La présence des puissances impérialistes se renforce en Méditerranée

Cette mer est largement contrôlée par les USA et l'Otan jusque dans les années 90, avec la 6<sup>e</sup> flotte, la grande base de Rota, en Espagne, qui « abrite » notamment des bombes nucléaires US, et le renforcement de la présence militaire US en Grèce. En réponse au déploiement des intérêts chinois en Grèce, les USA renforcent leur contrôle sur un certain nombre de ports de commerce en Italie, Algérie, Turquie.

La Chine a déployé un arsenal naval en 2011 pour évacuer ses ressortissants en Libye.

La Russie a une base stratégique en Syrie (Tartous), où se trouvent des sous-marins équipés de missiles de croisière qui ont été testés *in situ*.

Quant à l'impérialisme français, la flotte croise constamment dans la Méditerranée, avec des facilités accordées par l'Égypte et... Israël et entretient une coopération navale avec la Roumanie et la Bulgarie (mer Noire). ★